

APRR

S.A. au capital de 33 911 446,80 euros

SIEGE SOCIAL : 36 rue du Docteur Schmitt – 21850 Saint-Apollinaire

R.C.S. : Dijon – 016 250 029

Rapport financier annuel Exercice clos le 31 décembre 2007

(L 451-1-2-I du Code monétaire et financier

Article 222-3 du RG de l'AMF)

Nous vous présentons le rapport financier annuel portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2007 établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2-I du Code monétaire et financier et 222-3 du Règlement Général de l'AMF.

Le présent rapport a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.aprr.com

Sommaire

- I. Attestation du responsable
- II. Comptes annuels
- III. Comptes consolidés
- IV. Rapport de gestion
- V. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
- VI. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- VII. Rémunération des commissaires aux comptes

I. Attestation du responsable

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Le 29 avril 2008

M. Jean-François ROVERATO

Président Directeur Général

II. Comptes annuels



Comptes sociaux 2007

SOMMAIRE

BILAN	<hr/>	4
COMPTE DE RESULTAT	<hr/>	5
ANNEXE AUX COMPTES	<hr/>	6
1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	<hr/>	6
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES COMPTABLES	<hr/>	6
2.1. Immobilisations incorporelles	<hr/>	6
2.2. Immobilisations corporelles	<hr/>	6
2.3. Subventions d'investissement	<hr/>	7
2.4. Immobilisations financières	<hr/>	8
2.5. Stocks	<hr/>	8
2.6. Créances	<hr/>	8
2.7. Valeurs mobilières de placement	<hr/>	8
2.8. Autres fonds propres	<hr/>	8
2.9. Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères	<hr/>	8
2.10. Coût d'émission d'emprunts et primes d'émission ou de remboursement	<hr/>	8
2.11. Dettes indexées	<hr/>	9
2.12. Engagements de retraite et autres avantages assimilés	<hr/>	9
2.13. Entretien des infrastructures	<hr/>	9
2.14. Risques financiers	<hr/>	9
2.15. Unité de compte	<hr/>	9
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	<hr/>	10
3.1 Immobilisations incorporelles	<hr/>	10
3.2 Immobilisations corporelles	<hr/>	10
3.3 Immobilisations financières	<hr/>	11
3.4 Clients et comptes rattachés	<hr/>	11
3.5 Autres créances et comptes de régularisation	<hr/>	11
3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités	<hr/>	12
3.7 Capitaux propres	<hr/>	12
3.8 Autres fonds propres	<hr/>	13
3.9 Provisions pour risques et charges	<hr/>	13

3.10	Emprunts et dettes financières	14
3.11	Autres dettes et comptes de régularisation	14
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1	Chiffre d'affaires	15
4.2	Achats et charges externes	15
4.3	Charges de personnel	15
4.4	Autres produits et charges (nets) d'exploitation	16
4.5	Impôts et taxes	16
4.6	Dotations aux amortissements et aux provisions	16
4.7	Résultat financier	16
4.8	Résultat exceptionnel	17
4.9	Impôt sur les sociétés	17
5.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	17
5.1.	Intégration fiscale et consolidation comptable	17
5.2.	Indicateurs comptables et financiers	17
5.3.	Rémunération des organes de direction	17
5.4.	Litiges	18
5.5.	Information concernant la concession "tunnel Maurice Lemaire"	18
5.6	Engagements hors bilan	18
5.7	Eléments concernant les parties liées et les participations	19
6.	LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	19

ETATS DE SYNTHESE

BILAN

ACTIF	<i>Note</i>	31.12.2007	31.12.2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Immobilisations incorporelles	3.1	24,5	26,7
Immobilisations corporelles			
- Domaine concédé	3.2	9 910,8	9 550,7
- Amortissements	3.2	(3 806,8)	(3 587,0)
Immobilisations financières	3.3	668,5	533,6
Total actif immobilisé		6 797,0	6 524,0
Stocks		6,9	7,5
Clients et comptes rattachés	3.4	89,3	96,0
Autres créances et comptes de régularisation	3.5	148,0	121,2
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	3.6	66,2	125,9
Total actif circulant		310,4	350,5
TOTAL DE L'ACTIF		7 107,3	6 874,5
PASSIF			
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	31.12.2007	31.12.2006
Capital		33,9	33,9
Primes et réserves		3,7	396,4
Report à nouveau		-	-
Acompte sur dividendes		(116,4)	(292,8)
Résultat		333,3	436,0
Subventions d'investissement		112,2	114,5
Provisions réglementées		19,1	15,1
Capitaux propres	3.7	385,8	703,1
Autres fonds propres	3.8	164,7	164,7
Provisions pour risques et charges	3.9	65,9	60,0
Emprunts et dettes financières	3.10	6 104,6	5 605,1
Fournisseurs et comptes rattachés		48,3	48,1
Autres dettes et comptes de régularisation	3.11	338,0	293,5
Total dettes		6 490,9	5 946,7
TOTAL DU PASSIF		7 107,3	6 874,5

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	Année 2007	Année 2006
Chiffre d'affaires	4.1	1 370,9	1 272,5
Charges d'exploitation		(741,0)	(736,9)
Achats et charges externes	4.2	(179,7)	(171,1)
Charges de personnel	4.3	(153,4)	(157,9)
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	4.4	21,1	17,7
Impôts et taxes	4.5	(149,8)	(153,3)
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.6	(279,2)	(272,3)
Résultat d'exploitation		629,9	535,6
Résultat financier	4.7	(172,3)	0,6
Résultat courant		457,6	536,2
Résultat exceptionnel	4.8	6,0	(8,6)
Participation des salariés		(8,7)	(5,4)
Impôt sur les sociétés	4.9	(121,5)	(86,2)
Résultat net		333,3	436,0

ANNEXE AUX COMPTES

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan, au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils aient une importance significative.

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est intervenu sur l'exercice.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Société APRR au 31 Décembre 2007 sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général (arrêté du 22 Juin 1999) et aux principes appliqués pour l'établissement des comptes annuels au 31 Décembre 2006.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels amortissables sur une durée de 3 à 5 ans.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations inscrites au bilan de la société correspondent pour leur quasi totalité aux immobilisations du domaine concédé ; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession. Les règles régissant leur traitement comptable ainsi que leur amortissement sont les suivantes :

- *Les immobilisations du domaine concédé :*

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes concédées par l'Etat, de même qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

Les immobilisations du domaine concédé correspondent soit à des immobilisations « non renouvelables » pendant la durée de la concession (notamment infrastructures et ouvrages d'art), soit à des immobilisations « renouvelables » qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession (couches de roulement, matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéo surveillance, informatique, de transport et outillages).

Les immobilisations non renouvelables proviennent des investissements initiaux et des investissements ultérieurs appelés « investissements complémentaires sur autoroutes en service ».

Les immobilisations du domaine concédé sont inscrites au bilan à leur coût de revient historique, incluant des intérêts capitalisés et certaines charges directes affectées.

- Les amortissements des immobilisations du domaine concédé

Les immobilisations « non renouvelables » font l'objet d'un amortissement dit « de caducité » calculé selon le mode linéaire sur la durée comprise entre la date de leur mise en service et la date de fin de concession. Cet amortissement, qui est classé en charge d'exploitation, n'a pas pour objet de constater une dépréciation technique des constructions mais de ramener leur valeur nette comptable à une valeur nulle à l'expiration de la concession.

Les immobilisations d'exploitation « renouvelables » sont celles qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession ; elles font l'objet d'un amortissement pour dépréciation calculé presque exclusivement selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée entre trois et dix ans.

Un amortissement de caducité est également calculé sur les immobilisations d'exploitation « renouvelables » ; il a pour objet d'étaler sur la durée de la concession la moins value qui résulterait de la remise gratuite des immobilisations d'exploitation « renouvelables » au concédant en fin de concession si seul un amortissement pour dépréciation était pratiqué.

Pour les immobilisations d'exploitation « renouvelables » la dotation aux amortissements de caducité est calculée sur la base nette comptable correspondant au coût d'acquisition des biens diminué du cumul de l'amortissement pour dépréciation à la clôture de l'exercice et du cumul de l'amortissement de caducité à l'ouverture de l'exercice.

L'amortissement de caducité n'est pas appliqué au composant « couches de roulement ». Ce dernier est amorti sur une durée de 12 ans.

Les amortissements de caducité et les amortissements pour dépréciation sont présentés ensemble dans le compte de résultat et au bilan. Dans le compte de résultat, ils constituent une charge d'exploitation et au bilan ils sont présentés à l'actif en déduction des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les immobilisations mises à disposition par le concédant ont été inscrites à l'actif en « immobilisations corporelles » et au passif en « autres fonds propres » pour la valeur des dites apports au jour du transfert. Ces apports seront restitués au concédant à l'issue de la concession. Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

2.3. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement, reçues pour assurer le financement d'immobilisations de construction, sont inscrites en capitaux propres. Elles sont reprises en résultat sur la durée de la concession simultanément à la comptabilisation des dotations aux amortissements de caducité sur les immobilisations de construction auxquelles elles se rapportent.

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participation des filiales sont inscrits au bilan à leur coût historique. Une dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire déterminée principalement sur base de la situation nette comptable est inférieure au prix de revient.

2.5. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes de recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

2.8. Autres fonds propres

Certains apports en nature du concédant ont été inscrits à l'actif en "Immobilisations corporelles" et au passif en "Autres fonds propres" pour la valeur desdits apports au jour du transfert. Le poste « autres fonds propres » sera sorti du passif lors de la restitution des biens au concédant.

2.9. Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change, les différences de conversion étant inscrites dans la rubrique « écart de conversion ». Le cas échéant les pertes latentes sont constatées en provision pour risques et charges à hauteur de l'écart de conversion actif.

2.10. Coût d'émission d'emprunts et primes d'émission ou de remboursement

Les primes d'émission ou de remboursement d'emprunts et les frais d'émission des emprunts CNA sont inscrits à l'actif en charges à répartir et sont amortis linéairement sur la durée des emprunts concernés.

En cas d'émission d'emprunt à un prix supérieur au prix de remboursement, l'écart est enregistré en "produits constatés d'avance" et étalé linéairement sur la durée de l'emprunt.

La méthode ainsi suivie aboutit à un résultat proche de l'amortissement des primes en fonction des intérêts courus dans la mesure où les emprunts sont remboursés in fine.

2.11. Dettes indexées

Les avances de l'Etat et emprunts indexés sont ajustés chaque année de l'incidence de l'indexation, la contrepartie étant inscrite dans la rubrique "Ecart d'indexation". Le cas échéant, les pertes latentes liées à l'indexation sont constatées en charge chaque année par la comptabilisation d'une provision pour risques et charges à hauteur de l'écart de conversion actif.

2.12. Engagements de retraite et autres avantages assimilés.

La méthode actuarielle retenue pour l'évaluation des engagements du Groupe en matière de départ en retraite constatés au passif du bilan est la méthode des unités de crédit projeté sur la base des salaires de fin de carrière, méthode reconnue par les normes internationales (IAS 19) et conforme à la recommandation de n° 2003-R.01 du Conseil National de la Comptabilité.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, de l'accord d'entreprise ou des droits légaux en vigueur à la date de la clôture.

2.13. Entretien des infrastructures

Les dépenses d'entretien des infrastructures sont enregistrées au fur et à mesure de leur engagement en charges d'exploitation.

La société APRR a décidé de mettre en œuvre en 2005 la méthode de comptabilisation des actifs par composants pour les dépenses de couches de roulement. Selon les dispositions du règlement 2002-10 du CRC, il est rappelé que ces dispositions n'ont pas été rendues obligatoires pour les entreprises concessionnaires de service public.

2.14. Risques financiers

La société APRR opère principalement dans les pays de la zone euro et essentiellement en France. Elle supporte un risque de change limité sur les transactions qu'elle effectue.

Le financement externe d'APRR est libellé exclusivement en euros et il est assuré aux 2/3 en taux fixe. La Société n'encourt pas de risque significatif sur ses charges d'intérêt lié à une hausse des taux.

2.15. Unité de compte

Les tableaux ci-après sont présentés en millions d'euros sauf exceptions signalées.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

	31.12.2007	31.12.2006
Immobilisations incorporelles	91,1	86,2
Amortissement immobilisations incorporelles	(66,7)	(59,4)
Immobilisations incorporelles	24,5	26,7

Les variations s'analysent de la façon suivante :

Valeur brutes	31.12.2006	Acquisitions Dotations	Cessions et reprises	Mises en service	31.12.2007
Immobilisations incorporelles	86,2	5,7	(1,9)	1,2	91,1
Amortissement immobilisations incorporelles	(59,4)	(9,1)	1,9	(0,0)	(66,7)
Immobilisations incorporelles	26,7	(3,5)	(0,0)	1,2	24,5

3.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations du domaine concédé

La totalité du réseau concédé représente 1 855 kilomètres environ au 31 décembre 2007, dont 1 810 kilomètres en service.

Depuis avril 2004, la section comprenant le tunnel Maurice Lemaire, d'une longueur de 11 kilomètres, est fermée pour des travaux de rénovation complète prévus jusqu'en 2008.

Valeurs brutes	31.12.2007	31.12.2006
Immobilisations de construction	8 671,4	8 549,6
Immobilisations d'exploitation	747,5	732,6
Immobilisations en cours	491,8	268,5
Immobilisations corporelles du domaine concédé	9 910,8	9 550,7

Valeurs brutes	31.12.2006	Acquisitions	Cessions	Mises en service	31.12.2007
Immobilisations de construction	8 549,6	0,3	(2,8)	124,4	8 671,4
Couches de roulement	293,1	25,3	(26,4)	0,3	292,3
Immobilisations d'exploitation	439,5	13,0	(24,9)	27,6	455,2
Immobilisations en cours	268,5	376,8	0,0	(153,5)	491,9
Immobilisations corporelles du domaine concédé	9 550,7	415,5	(54,1)	(1,2)	9 910,8

Amortissement des immobilisations corporelles

Amortissements	31.12.2006	Dotations	Reprises et cessions	31.12.2007
Amortissements de caducité	(3 076,4)	(211,3)	2,3	(3 285,4)
Amortissements pour dépréciation des biens renouvelables	(510,6)	(61,9)	51,1	(521,4)
Amortissements des immobilisations corporelles	(3 587,0)	(273,2)	53,4	(3 806,8)

3.3. Immobilisations financières

	31.12.2007	31.12.2006
Participations et créances rattachées	667,7	532,6
Prêts	0,6	0,6
Autres immobilisations financières	0,2	0,4
Immobilisations financières	668,5	533,6

Le détail des participations et créances rattachées est donné au chapitre 6.

AREA a versé des dividendes de 106 millions d'euros (y compris un acompte sur dividendes de 56 millions d'euros sur l'exercice). Ces versements n'ont pas justifié la constatation de dépréciation de la valeur des titres correspondants.

3.4. Clients et comptes rattachés

	31.12.2007	31.12.2006
Clients - Péages (abonnés)	54,3	62,3
Clients - Activités annexes	36,1	36,0
Dépréciation créances douteuses	(1,2)	(2,3)
Créances clients et comptes rattachés	89,3	96,0

3.5. Autres créances et comptes de régularisation

	31.12.2007	31.12.2006
Etat et autres organismes publics	29,7	35,8
Autres créances et produits à recevoir	56,3	26,0
Charges constatées d'avance (autres)	18,4	18,2
Charges à répartir	12,0	14,6
Écart d'indexation	31,5	26,7
Autres créances et comptes de régularisation	148,0	121,2

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement la redevance domaniale.

3.6. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	31.12.2007	31.12.2006
Valeurs mobilières de placement	46,1	105,3
Disponibilités	20,1	20,6
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	66,2	125,9

3.7. Capitaux propres

Le capital est composé de 113 038 156 actions de 0,30 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Capitaux propres	31.12.2007	31.12.2006
Capital	33,9	33,9
Primes d'émission	0,3	393,0
Réserves	3,4	3,4
Report à nouveau	0,0	0,0
Acompte sur dividendes	(116,4)	(292,8)
Résultat	333,3	436,0
Subventions d'investissement	112,2	114,5
Provisions réglementées	19,1	15,1
Capitaux propres	385,8	703,1

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires.

Variation des capitaux propres de l'exercice 2007

Capitaux propres (en millions d'euros)	31.12.2006	Affectation selon AG du 26.06.07	Sub.reçues moins reprise 2007	Provisions réglementées	Résultat 2007	31.12.2007
Capital	33,9					33,9
Prime d'émission	393,0	(392,6)				0,3
Réserve légale	3,4					3,4
Autres réserves	0,0					0,0
Report à nouveau	0,0					0,0
Acompte sur dividendes	(292,8)	292,8			(116,4)	(116,4)
Résultat 2007	0,0				333,3	333,3
Résultat 2006	436,0	(436,0)				0,0
Subventions d'investissement	114,5		(2,3)			112,2
Provisions réglementées	15,1		3,9			19,1
	703,1	(535,8)	1,6	0,0	216,9	385,8

3.8. Autres fonds propres

Les autres fonds propres inchangés sur la période, soit 164,7 millions d'euros, correspondent à des apports gratuits effectués par le concédant et évalués à leur valeur au jour du transfert.

3.9. Provisions pour risques et charges

	31.12.2006	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provisions utilisées)	Reprise de l'exercice (provisions non utilisées)	Autres	31.12.2007
Provisions pour indemnités de fin de carrière	13,8	1,8				15,6
Provisions pour engagements assimilés	1,7	3,3	(0,2)	(0,1)		4,7
Provisions pour litiges	5,0	0,7	(0,8)	(2,6)		2,4
Provisions pour impôts et autres	12,9	1,9	(3,0)			11,8
Provisions pour indexation emprunts CNA	20,7	4,5				25,2
Provisions pour indexation des avances	6,0	0,4				6,4
Provisions pour risques et charges	60,0	12,5	(4,0)	(2,6)	0,0	65,9

Provisions pour retraites et engagements assimilés :

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	31.12.2007	31.12.2006
Taux d'actualisation	5,25%	4,00%
Taux de progression des salaires	3,00%	3,00%
Tables de mortalité hommes	TH 03-05	TD 00-02
Tables de mortalité femmes	TF 03-05	TV 00-02
Age de départ en retraite pour les cadres	63 ans	65 ans
Age de départ en retraite pour les autres	63 ans	63 ans
Taux de charges sociales	45,0%	45,7%

Une provision de 3,2 millions d'euros a été constituée au titre des engagements pris par l'entreprise dans le cadre de l'accord CATS signé en 2007.

La provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel pour la population concernée, avec un âge moyen de départ en retraite de 60 ans (compte tenu de la spécificité de cette population), selon les mêmes hypothèses d'actualisation que la provision pour indemnités de fin de carrière, et avec l'hypothèse qu'un salarié sur deux demanderait à bénéficier du dispositif.

Elle couvre la prime versée au salarié lors de son adhésion au dispositif, ainsi que l'indemnité de remplacement jusqu'au départ en retraite effectif du salarié, pour la part restant à la charge de la société.

3.10. Emprunts et dettes financières

	31.12.2007	31.12.2006
Emprunts CNA à taux fixe	3606,7	3 975,6
Emprunts CNA à taux variable ou révisable (notamment au travers de swaps)	770,7	766,2
Emprunt BEI à taux fixe	100,0	
Tirage sur Révolving crédit Facility	955,0	685,0
Crédit bancaire à 7 ans à taux variable	500,0	
Avances de l'Etat à TML	18,0	17,6
Dettes rattachées aux participations et aux cautionnements recus	9,5	10,2
sous-total	5959,8	5 454,6
Intérêts courus sur emprunts	144,8	150,6
Total Emprunts et dettes financières	6104,6	5 605,1

Au cours de l'exercice :

- 376 millions d'emprunts CNA arrivés à échéance ont été remboursés,
- un emprunt CNA de 7 millions d'euros a été émis et assimilé à la souche 4,5% 2018,
- un emprunt BEI de 100 millions d'euros a été souscrit à 4,866 % maturité 2022,
- un crédit bancaire à 7 ans de 500 millions d'euros à taux variable a été mis en place.

Au 31 décembre 2007, l'échéancier de remboursement du principal des dettes financières de la Société est le suivant :

	Capital à moins d'un an	Capital entre 1 et 5 ans	Capital à plus de 5 ans	Total restant à rembourser
Total	444,7	1 530,1	3 957,6	5 932,4

En 2005, afin de réduire le coût du portage, un programme de variabilité a été mise en place sur un montant total de 450 millions d'euros d'emprunts à concurrence de 208,4 millions d'euros adossés à la ligne CNA 4,50 % échéance le 28 mars 2018, de 150 millions d'euros adossés à la ligne CNA 5,25 % échéance le 30 janvier 2017, et de 91,6 millions d'euros adossés à la ligne CNA 4,50 % échéance le 25 avril 2010. Une partie de cette structure bénéficie de la qualification comptable de couverture.

3.11. Autres dettes et comptes de régularisation

	31.12.2007	31.12.2006
Dettes sur immobilisations	112,6	92,1
Dettes fiscales et sociales	133,0	105,8
Produits constatés d'avance	72,5	80,6
Autres	19,9	15,0
Autres dettes et comptes de régularisation	338,0	293,5

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement les primes d'émission, les produits de retournement de swaps, les installations commerciales et les opérateurs télécom.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit de la manière suivante :

	Année 2007	Année 2006
Péages	1 327,0	1 232,0
Redevances des installations commerciales	28,6	25,9
Locations des installations de télécommunication	9,4	10,0
Autres produits	5,9	4,5
Chiffre d'affaires	1 370,9	1 272,5

4.2. Achats et charges externes

	Année 2007	Année 2006
Energie, fournitures et pièces détachées	(20,8)	(22,1)
Entretien des infrastructures	(42,5)	(30,7)
Autres entretiens	(23,0)	(21,9)
Redevance domaniale	(35,1)	(34,2)
Autres charges externes	(58,4)	(62,3)
Achats et charges externes	(179,7)	(171,1)

4.3. Charges de personnel

a) Charges

	Année 2007	Année 2006
Salaires et traitements	(96,3)	(100,2)
Charges sociales et engagements sociaux différés	(47,7)	(46,4)
Intéressement et abondement plan d'épargne	(9,3)	(11,3)
Charges de personnel	(153,4)	(157,9)

b) Effectifs moyens pondérés

	Année 2007	Année 2006
Cadres	414	442
Agents de maîtrise	1 410	1 346
Employés	1 135	1 284
Total des effectifs	2 960	3 071

4.4. *Autres produits et Charges (nets) d'exploitation*

	Année 2007	Année 2006
Transfert de charges en immobilisations corporelles	8,4	6,3
Production immobilisée incorporelle	2,3	3,2
Remboursement d'assurance	7,4	8,0
Frais d'émission sur emprunts	0,0	0,0
Autres	2,9	0,3
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	21,1	17,7

4.5. *Impôts et taxes*

	Année 2007	Année 2006
Taxe d'aménagement du territoire	(106,2)	(103,8)
Taxe professionnelle	(35,0)	(41,2)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	(4,2)	(4,1)
Autres impôts et taxes	(4,5)	(4,2)
Impôts et taxes	(149,8)	(153,3)

4.6. *Dotations aux amortissements et aux provisions*

	Année 2007	Année 2006
Amortissement de caducité	(209,9)	(205,6)
Amortissement des immobilisations renouvelables	(70,6)	(68,8)
Autres dotations nettes aux provisions	1,4	2,2
Dotations aux amortissements et provisions	(279,2)	(272,3)

4.7. *Résultat financier*

	Année 2007	Année 2006
Intérêts et charges d'indexation des emprunts	(320,5)	(315,3)
Intérêts intercalaires immobilisés	11,2	5,1
Amortissement des frais d'émission et des primes sur emprunts	(2,6)	(2,8)
Dividendes des filiales	106,3	277,9
Autres produits financiers / Produits indexation des emprunts	33,3	35,6
Résultat financier	(172,3)	0,6

Le montant des dividendes fait l'objet d'un commentaire dans le chapitre 3.3.

4.8. Résultat exceptionnel

	Année 2007	Année 2006
Plus-values et moins values de cession d'immobilisations	1,9	0,3
Amortissement des subventions d'investissement	4,5	4,4
Dotations aux amortissements et provisions (nettes)	(2,8)	(6,0)
Autres	2,4	(7,3)
Résultat exceptionnel	6,0	(8,6)

4.9. Impôt sur les sociétés

En 2007, la charge d'impôt sur les bénéfices du Groupe s'élevant à 181.0 millions d'euros au titre du régime d'intégration fiscale est compensée à hauteur de 59,5 millions d'euros par les créances d'impôt des filiales AREA et SIRA.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1. Intégration fiscale et consolidation comptable

La société APRR est la société mère du groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés AREA et SIRA.

La convention signée entre les sociétés intégrées a été établie selon la méthode de la neutralité fiscale pour les différentes sociétés du groupe. Au 31 décembre 2007, la société n'a pas d'engagement à ce titre vis à vis de ses filiales.

Le groupe APRR est consolidé en intégration globale au sein du groupe Eiffage depuis le 20 février 2006.

5.2. Indicateurs comptables et financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Année 2007	Année 2006
Ebitda	900,4	802,5
Marge d'Ebitda	65,7%	63,1%

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation corrigé de la charge de participation avant amortissements et provisions.

5.3. Rémunérations des organes de direction

Le Président du Conseil d'Administration n'est pas rémunéré par la société.

5.4. Litiges

La Société APRR est confrontée à un certain nombre de litiges dans le cours normal de ses activités. La Société APRR considère qu'au 31 Décembre 2007, aucun des litiges en cours lié à la conduite de ses activités, n'est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son résultat d'exploitation, son activité ou sa situation financière (en dehors des risques effectivement provisionnés dans les comptes).

5.5. Information concernant la concession "tunnel Maurice Lemaire"

La décision de mise aux normes de ce tunnel a pour conséquence la réalisation de travaux de rénovation complète pour un montant estimé 218 millions d'euros. Les travaux ont démarré en Avril 2004, entraînant un arrêt de l'exploitation.

Au 31 décembre 2007, le montant des travaux effectués s'est élevé à 208 millions d'euros y compris intérêts capitalisés.

5.6. Engagements

a) Engagements donnés :

	31.12.2007	31.12.2006
Travaux à engager (1 % paysage)	0,2	1,2
Total	0,2	1,2

b) Engagement reçus

	31.12.2007	31.12.2006
Cautions bancaires	72,9	56,8
Total	72,9	56,8

c) Engagements réciproques

	31.12.2007	31.12.2006
Marchés travaux (signés et non exécutés)	277,7	158,2
Tirage sur crédit syndiqué non utilisé	845,0	1 115,0
Total	1 122,7	1 273,2

5.7. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations		667,7
Créances diverses	0,3	10,6
Dettes d'exploitation	8,9	0,1
Dettes diverses		
Produits financiers		123,5
Charges financières		

6. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Liste des filiales et participations (montant en milliers d'euros)	Capital 2007	Autres Capitaux Propres	Quote part capital	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances non remb.	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires 2007	Résultat 2007
Filiale									
(plus de 50 % des titres)									
- AREA	82 900	88 746	99,82%	214 957	214 957	443 070	105 901	430 892	108 187
- SIRA	10	114	100,00%	11	11		419	3 645	128
- PARK +	300	(48)	60,00%	180	180	2 952		164	397
- CERA	8	76	100,00%	315	315			738	19
Participations									
- Autoroutes Trafic	NC	NC	24,00%	72	72			NC	NC
- Centaure Grand EST	450	548	35,55%	212	212			1 050	(57)
- Centaure Ile de France	900	287	49,00%	441	441			1 210	123
- ALTECH	40	431	33,50%	13	13			1 513	225
- AXXES	7 500	(4 205)	22,80%	1 710	1 710	798		135 167	(1 111)
- SC Autoroutes GIE		(708)						448	124
- DEVTEL	100	593		100	100				1 223
- SEM ALESIA				20	20				
Total				218 032	218 032	446 820	106 320		

III. Comptes consolidés



COMPTES CONSOLIDÉS
31 DECEMBRE 2007

SOMMAIRE

ETATS DE SYNTHESE	4
1. BILAN CONSOLIDE.....	4
1.1. Actif	4
1.2. Capitaux propres et passif.....	4
2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
3. TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	7
ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	8
1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE.....	8
2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES	9
2.1. Principes de préparation des états financiers	9
2.2. Méthodes et principes de consolidation.....	10
2.3. Immobilisations mises en concession	11
2.4. Coûts d'emprunt.....	11
2.5. Dépréciations des actifs.....	12
2.6. Autres actifs financiers	12
2.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	12
2.8. Stocks.....	12
2.9. Clients et autres débiteurs	12
2.10. Emprunts.....	12
2.11. Avantages aux personnels à prestations définies.....	12
2.12. Provisions	13
2.13. Contrats de locations.....	13
2.14. Chiffre d'affaires et autres produits.....	13
2.15. Subventions publiques	13
2.16. Impôts sur les bénéfices	13
2.17. Instruments dérivés.....	14
2.18. Information sectorielle	14
2.19. Options de présentation	14
3. ACTIFS NON COURANTS.....	15
4. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	16
5. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	16
6. AUTRES ACTIFS COURANTS	17
7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	17
8. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS	17
9. CAPITAL	18
10. PROVISIONS.....	18
11. AVANTAGES DU PERSONNEL A PRESTATIONS DEFINIES.....	19
12. RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS DERIVES	20
13. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS	23
14. CHIFFRE D'AFFAIRES	24
15. ACHATS ET CHARGES EXTERNES	24

16.	CHARGES DE PERSONNEL.....	24
17.	IMPOTS ET TAXES.....	25
18.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.....	25
19.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	25
20.	PRODUITS FINANCIERS.....	25
21.	CHARGES FINANCIERES.....	26
22.	IMPOTS SUR LE RESULTAT	26
23.	RESULTAT PAR ACTION.....	27
24.	DIVIDENDE	27
25.	ENGAGEMENTS.....	28
26.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES.....	29
27.	INDICATEURS DE GESTION	29
28.	EVENEMENTS POST CLOTURE	29

ETATS DE SYNTHESE

1. BILAN CONSOLIDE

1.1. Actif

En millions d'euros	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Actif non courant			
Immobilisations en concession	3	7 380,2	7 243,8
Participations dans les entreprises associées	4	1,4	1,4
Autres actifs financiers non courants		30,9	32,3
Autres actifs non courants		0,2	0,4
Total actif non courant		7 412,6	7 277,9
Actif courant			
Stocks		8,5	9,1
Clients et autres débiteurs	5	103,9	115,3
Impôts courants		0,0	0,2
Autres actifs courants	6	89,9	60,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	71,8	130,5
Total de l'actif		7 686,6	7 593,1

1.2. Capitaux propres et passif

En millions d'euros	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Capitaux propres			
Capital	9	33,9	33,9
Réserves consolidées		-251,3	142,4
Résultat de l'exercice		340,7	263,1
Capitaux propres part du Groupe		123,3	439,4
Intérêt minoritaires		0,2	0,2
Total des capitaux propres		123,5	439,6
Passif non courant			
Emprunts non courants	8	6 194,2	5 816,3
Impôts différés	22	212,0	215,1
Provisions non courantes	10	20,1	18,3
Autres passifs non courants	13	43,2	47,4
Passif courant			
Fournisseurs et autres créanciers		178,0	150,9
Emprunts courants et dettes financières diverses	8	188,0	202,4
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	8	538,3	548,6
Dettes d'impôt sur le résultat		34,3	0,0
Provisions courantes	10	13,5	15,7
Autres passifs courants	13	141,3	138,8
Total des capitaux propres et passif		7 686,6	7 593,1

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	Année 2007	Année 2006
Chiffre d'affaires	14	1 802,6	1 670,2
Autres produits		0,1	0,3
Achats et charges externes	15	(162,3)	(153,2)
Charges de personnel	16	(208,9)	(209,3)
Impôts et taxes	17	(228,8)	(231,7)
Dotations aux amortissements	18	(345,5)	(329,2)
Dotation aux provisions (nettes et reprises)	18	3,3	1,5
Autres produits et charges d'exploitation	19	3,9	(4,9)
Résultat opérationnel courant		864,3	743,6
Autres produits et charges opérationnels	19	1,6	(3,0)
Résultat opérationnel		866,0	740,6
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	20	9,5	21,7
Coût de l'endettement financier brut	21	(352,7)	(359,6)
Coût de l'endettement financier net		(343,2)	(337,9)
Autres produits et charges financiers		(1,7)	0,2
Quote-part du résultat des entreprises associées		(0,0)	(0,1)
Impôt sur le résultat	22	(180,2)	(139,6)
Résultat net		340,9	263,3
- dont part du Groupe		340,7	263,1
- dont intérêts minoritaires		0,2	0,2
Résultat revenant aux actionnaires de la société, en euros, par action :			
- résultat de base par action (part du Groupe)		3,01	2,33
- résultat dilué par action (part du Groupe)		3,01	2,33

3. TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Millions d'Euros)	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2006	33,9	1 292,9	218,3	194,6	1 739,7	0,7	1 740,4
Affectation du résultat précédent			194,6	(194,6)	0,0		0,0
Distribution		(899,9)	(377,4)		(1 277,3)		(1 277,3)
Acompte sur dividendes				(292,8)	(292,8)		(292,8)
Résultat de l'exercice				263,1	263,1	0,1	263,2
Ajustement de valeurs des dérivés des flux de trésorerie			(5,9)		(5,9)	(0,6)	(6,5)
<i>Total des produits et charges comptabilisés</i>			(5,9)	263,1	257,2	(0,5)	256,7
Capitaux propres au 31/12/2006	33,9	393,0	(250,6)	263,1	439,4	0,2	439,6
Affectation du résultat précédent			263,1	(263,1)	0,0		0,0
Distribution		(392,6)	(143,2)		(535,8)	(0,2)	(536,0)
Acompte sur dividendes				(116,4)	(116,4)		(116,4)
Résultat de l'exercice				340,7	340,7	0,2	340,9
Ajustement de valeurs des dérivés des flux de trésorerie			(4,5)		(4,5)	0,0	(4,5)
<i>Total des produits et charges comptabilisés</i>			(4,5)	340,7	336,2	0,2	336,4
Capitaux propres au 31/12/2007	33,9	0,4	(135,2)	224,3	123,3	0,2	123,5

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	Année 2007	Année 2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	131	617
- Résultat net	341	263
- Charge d'impôt	180	139
- Intérêts nets	346	360
- Dotation nette aux amortissements et provisions	349	331
- Paiement en actions et autres retraitements	2	0
- Résultat sur cessions	1	3
- Impôts payés	(146)	(153)
- Intérêts versés	(360)	(368)
Autofinancement	712	575
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(13)	(24)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)	699	551
- Immobilisations en concession	(461)	(324)
- Actifs financiers non courants	(0)	3
Total des paiements sur acquisitions d'immobilisations	(461)	(321)
Cessions d'immobilisations	4	543
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)	(456)	222
Dividendes versés aux actionnaires	(652)	(1 571)
Remboursement d'emprunts	(792)	(921)
Emission d'emprunts	1 143	1 233
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)	(301)	(1 259)
Variation de trésorerie (I + II + III)	(59)	(486)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	72	131

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

Le Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône est principalement constitué par les sociétés Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR) et Autoroutes Rhône-Alpes (AREA) qui exploitent des réseaux autoroutiers dont elles ont financé la construction, selon les termes de deux contrats de concession autoroutière différents qui expirent en 2032. Des contrats d'entreprise définissent en outre les programmes d'investissements liés à ces deux concessions et les lois tarifaires correspondantes pour la période 2004 – 2008.

Au total, le réseau couvre 2 279 kilomètres d'autoroutes dont 2 215 kilomètres sont en service.

Les conventions de concessions autoroutières et les cahiers des charges annexés constituent les instruments principaux définissant les relations entre l'Etat, la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et la Société AREA : ils réglementent notamment la construction et l'exploitation des autoroutes, les dispositions financières applicables, la durée des concessions et les modalités de reprise des installations en fin de concession.

Parmi les principales dispositions susceptibles d'influencer les perspectives de l'exploitation figurent notamment :

- l'obligation de maintenir en bon état d'entretien l'ensemble des ouvrages et de tout mettre en œuvre pour maintenir la continuité de la circulation dans de bonnes conditions ;
- les dispositions fixant le taux des péages et les règles d'évolution ;
- les clauses prévoyant les dispositions applicables en cas d'évolution des réglementations techniques ou des règles fiscales applicables propres aux sociétés d'autoroutes. Si une telle évolution était susceptible de compromettre gravement l'équilibre des concessions, l'Etat et la société concessionnaire arrêteraient d'un commun accord les compensations à envisager.
- les dispositions susceptibles de garantir la remise en bon état des ouvrages de la concession à la date d'expiration, et notamment la conclusion, 7 ans avant la fin de la concession, d'un programme d'entretien et de renouvellement pour les cinq dernières années ;
- les conditions du retour des actifs à l'Etat en fin de concession et les restrictions grevant les actifs : les biens de retour reviendront à l'Etat sans donner lieu à une contrepartie financière et ils ne pourront être vendus ou grevés de sûreté ou de servitude ;
- la faculté de l'Etat de résilier les contrats de concession par anticipation et de racheter les contrats de concession : en vertu des règles de droit public, l'Etat dispose d'une faculté de résiliation unilatérale des concessions pour motif d'intérêt général et sous le contrôle du juge ; en outre, la convention prévoit un droit de rachat par l'Etat à compter du 1^{er} janvier 2012 pour motif d'intérêt général.

Une convention de concession distincte porte sur l'exploitation du Tunnel routier Maurice Lemaire par la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône jusqu'au 31 décembre 2022. L'exploitation de cette concession est arrêtée depuis le 16 avril 2004, afin de permettre la réalisation des travaux de mise aux normes de sécurité du tunnel, dont la réouverture est prévue à la fin de l'été 2008.

La Société mère APRR est une société anonyme, enregistrée en France, et a son siège social au 36, rue du Docteur Schmitt, 21850 Saint-Apollinaire.

Elle est contrôlée par le Groupe Eiffage au travers de sa filiale Eiffarie, détenue conjointement par le groupe Eiffage et des fonds d'investissement du groupe Macquarie.

Les comptes consolidés 2007 ont été arrêtés lors du Conseil d'Administration du 26 février 2008.

Faits significatifs 2007

Aucun fait significatif n'est intervenu sur l'exercice.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2.1. Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés établis par le Groupe APRR au 31 décembre 2007 ont été préparés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

Ces comptes sont publiés en millions d'euros.

Les actifs et les passifs sont généralement comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amorti, sous réserve des cas particuliers suivants :

- les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur ;
- les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés;
- certains actifs à long terme sont ramenés à leur valeur de recouvrement lorsque leur coût amorti excède celle-ci ;
- les provisions pour avantages sociaux à prestations définies sont évaluées selon les indications fournies en note 2.11 et au paragraphe 10.

L'évolution des normes IFRS à la clôture de l'exercice est la suivante :

- a) Les nouvelles normes, interprétations ou amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2007.

IFRS 7 – Instruments financiers – Information à fournir et amendements complémentaires à l'IAS 1 – Présentation des états financiers – informations sur le capital. Ces normes et amendements impliquent de fournir des informations plus approfondies sur les Instruments financiers.

IFRIC 8 – Champ d'application d'IFRS 2 ; IFRIC 9 – Réévaluation de dérivés incorporés ; IFRIC 10 – Information financière intermédiaire et pertes de valeur. Ces interprétations n'ont pas d'incidence sur les états financiers du Groupe.

- b) Les normes, interprétations ou amendements suivants, ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2007 et le Groupe n'a pas anticipé leur application pour la préparation des états financiers consolidés.

IFRIC 11 – Actions propres et transactions intragroupe ; IFRS 8 – Secteurs opérationnels sont d'application respectivement en 2008 et 2009. L'interprétation IFRIC 11 n'a pas d'incidence sur les états financiers du Groupe ; L'impact de la norme IFRS 8 sur les états financiers du Groupe n'a pas été mesuré.

IFRIC 12 – Contrats de concession de service : cette interprétation, publiée par l'IASB (International Accounting Standard Board) est toujours en cours d'examen par la Union Européenne. Sa date de première application est toujours fixée au 1^{er} janvier 2008.

A la demande du Parlement Européen, la Commission Européenne a établi un questionnaire destiné à mesurer l'impact de l'application de cette interprétation. Les résultats devraient être présentés en mars 2008 pour une décision d'approbation à prendre mi 2008.

Cette interprétation classe les contrats de concession de service public en deux catégories distinctes qui vont recevoir chacune un traitement comptable approprié :

- 1) Les contrats dans lesquels le concessionnaire est directement rémunéré par l'utilisateur et pour lesquels il supporte, in fine, le risque d'exploitation. L'actif relatif à ces contrats sera inscrit en immobilisation incorporelle, reflétant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers de l'actif. Ce modèle de l'immobilisation incorporelle s'appliquera particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par le Groupe ;
- 2) Les contrats dans lesquels le concessionnaire est rémunéré par le concédant quelles que soient les conditions d'utilisation du bien. L'actif correspondant sera inscrit en "Créances financières" amortissable selon les données financières contractuelles propres à chacune des affaires.

APRR a choisi de ne pas appliquer par anticipation cette interprétation au 31 décembre 2007. L'analyse des impacts est en cours ; l'application par le Groupe nécessitera une adaptation des règles et procédures comptables applicables aux contrats de concession, et notamment concernant les modalités de comptabilisation des provisions pour maintien en l'état de l'infrastructure.

Les comptes consolidés impliquent la prise en compte d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui affectent le montant des actifs, des passifs, des passifs éventuels, des produits et des charges à la date de réalisation des états financiers.

En particulier le groupe APRR a comptabilisé les investissements consécutifs aux contrats de concession en immobilisation corporelle.

2.2. Méthodes et principes de consolidation

Les entités contrôlées par le Groupe de manière exclusive sont consolidées par intégration globale. Un tel contrôle existe lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle effectif, c'est à dire lorsque le Groupe a le pouvoir, directement ou indirectement, de contrôler les décisions opérationnelles et financières de la filiale de façon à obtenir les avantages économiques de son activité.

Les titres de participation dans les entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont évalués selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée, en l'absence de contrôle exclusif, lorsque le Groupe détient au moins 20 % de droits de vote.

Les entités dont la consolidation n'aurait pas d'effet significatif sur les comptes consolidés ne font pas partie du périmètre de consolidation.

Le Groupe APRR comprend la société-mère (Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône), la filiale AREA (Société des Autoroutes Rhône-Alpes) détenue à 99,82% (société en intégration globale) et la filiale ADELAC détenue à 49,9 % par AREA (société mise en équivalence).

2.3. Immobilisations mises en concession

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations du domaine concédé ; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

Les immobilisations du domaine concédé correspondent soit à des immobilisations « non renouvelables » pendant la durée de la concession (notamment infrastructures et ouvrages d'art), soit à des immobilisations « renouvelables » qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession (couche de roulement, matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéo surveillance, informatique, de transport et outillages). Ces immobilisations figurent au bilan pour leur coût historique de construction ou d'acquisition, net des amortissements constatés.

Les immobilisations non renouvelables proviennent des investissements initiaux et des investissements ultérieurs appelés « immobilisations complémentaires sur autoroutes en service ». Les immobilisations non renouvelables du domaine concédé sont inscrites au bilan à leur coût historique, incluant les coûts d'emprunts et certaines charges directes affectées à la construction. Elles sont amorties selon le mode linéaire sur la durée comprise entre la date de leur mise en service et la date de fin de concession.

Les immobilisations d'exploitation « renouvelables » sont celles qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession ; elles font l'objet d'un amortissement calculé presque exclusivement selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée entre trois et douze ans.

Par ailleurs, certaines sections construites par l'Etat, géographiquement intégrées dans le réseau du Groupe, ont été mises à disposition d'APRR par le concédant pour la durée de la concession, à l'issue de laquelle elles seront restituées au concédant. Ces immobilisations ne figurent pas dans le bilan du Groupe.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées en déduction du coût des immobilisations.

Les frais supportés en période de construction sont incorporés au coût des ouvrages.

Les méthodes décrites ci-dessus, conformes aux normes IFRS actuellement en vigueur, seront revues lors de la mise en application de l'interprétation IFRIC 12 tel qu'exposé au point 2.1 b).

2.4. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations en concession dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

Pour les opérations éligibles :

- la capitalisation des frais financiers est effectuée sur la base de l'encours moyen mensuel des immobilisations ou travaux en-cours ayant fait l'objet d'un paiement au cours de l'année ;
- à cet encours moyen mensuel décaissé est affecté le taux d'intérêt effectif spécifique de l'emprunt, dans le cas où l'opération a fait l'objet d'un emprunt spécifique, ou la moyenne pondérée des taux d'intérêts effectifs des autres emprunts, pour les opérations n'ayant pas fait l'objet d'un emprunt spécifique.

2.5. Dépréciations des actifs

Les conditions juridiques des contrats de concession existants et les dispositions financières qui les régissent conduisent à distinguer deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), l'une relative aux deux concessions de la Société APRR et l'autre à la concession d'AREA.

2.6. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent notamment des titres de participation non consolidés qui sont évalués à leur coût ou à la juste valeur si celle-ci est inférieure au coût.

2.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont des placements très liquides, susceptibles d'être facilement réalisés pour des montants déterminés de liquidités, pour lesquels le risque de perte de valeur est négligeable. S'agissant d'instruments de dette, ceux-ci ne peuvent avoir des échéances de plus de trois mois à la date d'achat.

Les équivalents de trésorerie étant suivis quotidiennement à la juste valeur, ils sont également évalués de cette manière au bilan, les ajustements de valeur étant portés au compte de résultat.

2.8. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'acquisition.

2.9. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances inférieures à six mois. Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

2.10. Emprunts

Les emprunts sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement ainsi que les frais d'émission.

2.11. Avantages aux personnels à prestations définies

Les avantages aux personnels à prestations définies comprennent les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail. La méthode actuarielle retenue pour l'évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Les actifs dédiés à la couverture des engagements sont retenus à la juste valeur et sont déduits de la dette actuarielle pour la présentation du bilan.

La société applique la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels.

2.12. Provisions

La part à plus d'un an des provisions pour retraite et médailles du travail a été classée en provisions non courantes.

La part à moins d'un an des provisions ci-dessus et les autres provisions ont été classées en provisions courantes.

2.13. Contrats de locations

Pour les contrats de location simple dans lesquels le Groupe est preneur (matériels, bureaux, parkings, immeubles), le loyer est constaté en étalant linéairement sur la durée du contrat de location l'ensemble des dépenses certaines liées à ces contrats, y compris les coûts de mise en place.

Les biens construits par le groupe et faisant l'objet de contrats de location simple (location de fibres optiques auprès des opérateurs de télécommunication, utilisation des aménagements réalisés par le Groupe sur les aires d'autoroutes par des exploitants d'installations commerciales) figurent à l'actif du Groupe et sont comptabilisés selon la même méthode que les autres immobilisations corporelles. La part certaine des produits relatifs à ces contrats est comptabilisée en résultat sur la durée du contrat selon la méthode linéaire ; les loyers conditionnels ne sont comptabilisés en produits que lorsqu'ils sont acquis.

A ce jour, le Groupe ne dispose d'aucun contrat de location financement, que ce soit en tant que preneur, ou en tant que bailleur.

2.14. Chiffre d'affaires et autres produits

Les produits sont comptabilisés lors de la réalisation de la prestation.

2.15. Subventions publiques

Les subventions publiques, reçues pour assurer le financement de certaines sections autoroutières, sont inscrites en déduction des actifs concernés.

2.16. Impôts sur les bénéfices

Les impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires existant entre la valeur au bilan des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Ils sont évalués sur la base des taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporaires, dans la mesure où ces taux sont votés à la clôture de l'exercice.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés qu'en fonction de leur probabilité de récupération.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés puisqu'ils concernent le même groupe fiscal et se rapportent à des opérations intervenues depuis l'option pour ce régime fiscal.

2.17. Instruments dérivés

Leur traitement comptable dépend de la qualification en tant que couverture. Les couvertures de flux de trésorerie donnent lieu à une comptabilisation en capitaux propres de la variation de « juste valeur » considérée comme efficace des instruments dérivés. Ces montants sont repris en résultat lorsque les flux couverts sont enregistrés en résultat.

La couverture d'une dette à taux fixe par un swap emprunteur de taux variable est une couverture de juste valeur. Les variations de valeur de l'instrument couvert (pour la partie du risque couverte) et de l'instrument de couverture (dans sa totalité) sont enregistrées en résultat.

2.18. Information sectorielle

Le Groupe a une seule activité constituée par l'exploitation de deux réseaux autoroutiers dans le cadre de contrats de concession venant à échéance à la même date en 2032. Ces deux réseaux sont situés uniquement en France. Il en résulte qu'aucune information par secteur d'activité ou par zone géographique n'est fournie dans les comptes consolidés.

2.19. Options de présentation

Les actifs et passifs sont classés sous la présentation courant / non courant.

Dans le compte de résultat les charges d'exploitation sont présentées par nature.

3. ACTIFS NON COURANTS

Année 2007

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
a) Valeurs brutes				
Immobilisations mises en concession	11 652	483	(57)	12 078
Participations dans les entreprises associées	1		(0)	1
Titres de participation non cotés	12	2	(6)	8
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	3	0	(0)	3
Autres actifs financiers	18	5	(0)	22
Total autres actifs financiers	33	7	(6)	33
Total des valeurs brutes	11 686	490	(63)	12 113

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
b) Amortissements et pertes de valeur ⁽¹⁾				
Total immobilisations mises en concession	(4 408)	(351)	62	(4 698)
Participations dans les entreprises associées	-			-
Titres de participation non cotés	-	(2)		(2)
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	-			-
Autres actifs financiers	-			-
Total autres actifs financiers	-	(2)	-	(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(4 408)	(353)	62	(4 700)
Immobilisations nettes (a-b)	7 277	136	(2)	7 412

(1) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de 2007

L'augmentation des immobilisations en concession de l'année 2007 est notamment due aux travaux d'élargissements et aux travaux effectués sur le tunnel Maurice Lemaire.

Elle inclut 12,7 millions d'euros d'intérêts capitalisés, contre 10,5 millions d'euros en 2006.

Année 2006

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
a) Valeurs brutes				
Immobilisations mises en concession	11 357	357	(63)	11 652
Participations dans les entreprises associées	1	1	-	1
Titres de participation non cotés	8	6	(2)	12
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	3	0	(0)	3
Autres actifs financiers	553	6	(541)	18
Total autres actifs financiers	563	12	(543)	32
Total des valeurs brutes	11 921	370	(605)	11 686

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>b) Amortissements et pertes de valeur ⁽¹⁾</i>				
Total immobilisations mises en concession	(4 136)	(336)	64	(4 408)
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-
Titres de participation non cotés	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Total autres actifs financiers	-	-	-	-
Total amortissements et pertes de valeur	(4 136)	(336)	64	(4 408)
Immobilisations nettes (a-b)	7 786	33	(542)	7 277

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Marchés de travaux signés et non exécutés	278,2	161,8

Par ailleurs, le montant total des opérations de construction, d'élargissements ou de création de nouveaux diffuseurs que le Groupe s'est engagé à réaliser est estimé à 1 105 M€ sur la période 2008 – 2013.

4. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La participation dans les entreprises associées représente la part du Groupe dans la société concessionnaire ADELAC.

La société AREA détient 49,9 % du capital de la société ADELAC, qui a été retenue en 2005 par l'Etat pour réaliser, en concession, une nouvelle section de 19 km de l'autoroute A41 entre Saint-Julien en Genevois et Villy le Pelloux. Le contrat de concession, d'une durée de 55 ans, a été publié au Journal Officiel le 28 octobre 2005, et le délai de réalisation des travaux est de 38 mois, soit une mise en service prévue à la fin de l'année 2008.

Les principales données financières relatives à cette participation sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires : 0,0 M€
- Résultat net : - 0,2 M€
- Capitaux propres au 31/12/2007 : 4,1 M€
- Dettes financières : 635,7 M€
- Total bilan : 702,7 M€

5. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Clients et comptes rattachés - péages	64,9	76,0
Clients et comptes rattachés - autres activités	47,6	48,5
Dépréciations des créances clients	(8,6)	(9,1)
Clients et autres débiteurs	103,9	115,3

6. AUTRES ACTIFS COURANTS

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Etat - TVA	22,5	17,9
Autres créances diverses	43,7	15,7
Charges constatées d'avance	22,6	23,0
Autres	1,1	3,5
Autres actifs courants	89,9	60,2

7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Trésorerie	25,7	25,2
Equivalents de trésorerie	46,1	105,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	71,8	130,5

8. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS

(Millions d'Euros)	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	Total au 31/12/2007
Actifs financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie				
Trésorerie	25,7			25,7
Equivalents de trésorerie	46,1			46,1
Sous total actifs financiers	71,8	0,0	0,0	71,8
Passifs financiers : courants et non courants				
Emprunts à long terme		2 006,1	4 188,1	6 194,2
Partie à moins d'un an des emprunts long terme	538,3			538,3
Emprunts à court terme et dettes financières diverses	188,0			188,0
Sous total passifs financiers	726,4	2 006,1	4 188,1	6 920,6
Actifs financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie				
Trésorerie	25,2			25,2
Equivalents de trésorerie	105,3			105,3
Sous total actifs financiers	130,5	0,0	0,0	130,5
Passifs financiers : courants et non courants				
Emprunts à long terme		1 999,0	3 817,0	5 816,0
Partie à moins d'un an des emprunts long terme	548,6			548,6
Emprunts à court terme et dettes financières diverses	202,4			202,4
Sous total passifs financiers	751,1	1 999,0	3 817,0	6 567,1

Quatre nouveaux emprunts ont été contractés en 2007 :

- deux emprunts auprès de la CNA pour 24 millions d'euros,
- un auprès de la BEI, pour 100 millions d'euros,
- un auprès d'un syndicat bancaire, pour 500 millions d'euros.

Sur un crédit syndiqué de 1800 millions d'euros accordé au groupe APRR, 955 millions d'euros ont été appelés au 31 décembre 2007, contre 685 millions au 31 décembre 2006.

9. CAPITAL

	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Euros</i>
<i>Actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31/12/2007</i>	113 038 156	33 911 447,00

La valeur nominale des actions est de 0,30 €.

Le nombre d'actions et leur nominal n'ont pas évolué depuis le 1^{er} janvier 2006.

La société ne détient aucune de ses actions en propre. Par ailleurs les actions ne sont affectées d'aucun droit, préférences ou restrictions.

10. PROVISIONS

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	A la fin de l'exercice
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	16,7	2,4			(0,2)	18,9
Provisions pour médailles du travail	1,6		(0,2)	(0,0)	(0,0)	1,3
Provisions non courantes	18,3	2,4	(0,2)	(0,0)	(0,3)	20,2
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	0,1				0,2	0,3
Provisions pour médailles du travail	0,2				0,0	0,2
Provisions pour risques et charges	15,4	5,7	(3,3)	(4,8)		13,0
Provisions courantes	15,7	5,7	(3,3)	(4,8)	0,3	13,5

Une provision de 4,8 millions d'euros a été constituée au titre des engagements pris par le groupe dans le cadre des accords CATS signés en 2007, et comptabilisée en tant que « termination benefits ».

La provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel pour la population concernée, avec un âge moyen de départ en retraite de 60 ans (compte tenu de la spécificité de cette population), selon les mêmes hypothèses d'actualisation que la provision pour indemnités de fin de carrière, et avec l'hypothèse qu'un salarié sur deux demanderait à bénéficier du dispositif.

Elle couvre la prime versée au salarié lors de son adhésion au dispositif, ainsi que l'indemnité de remplacement jusqu'au départ en retraite effectif du salarié, pour la part restant à la charge de la société.

11. AVANTAGES DU PERSONNEL A PRESTATIONS DEFINIES

Ces avantages consistent en des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail.

Hypothèses retenues

	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2007	2006	2007	2006
Taux d'actualisation	5,25%	4,00%	5,25%	4,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Taux de progression des salaires	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Tables de mortalité hommes	TH 03-05	TD 00-02	TH 03-05	TD 00-02
Tables de mortalité femmes	TF 03-05	TV 00-02	TF 03-05	TV 00-02
Age de départ en retraite cadre	63 ans	65 ans	63 ans	65 ans
Age de départ en retraite non cadre	63 ans	63 ans	63 ans	63 ans
Taux de charges sociales	45,00%	45,70%	0,00%	0,00%

Le taux de rendement attendu des actifs du régime est de 4,0 % en 2006 et 5,25 % en 2007.

Le taux de rendement réel pour l'exercice 2007 est de 4,76 % en 2006 et 4,70 % en 2007.

Evolution de l'exercice

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2007	2006	2007	2006
Dette actuarielle au début de l'exercice	22,7	21,8	1,6	1,5
Coût des services rendus	1,7	1,7	0,2	0,1
Intérêts de la dette actuarielle	0,9	0,9	0,1	0,0
Prestations payées	(1,0)	(1,3)	(0,2)	(0,2)
Pertes (gains) actuariels générés	(2,6)	(0,3)	(0,2)	0,1
Dette actuarielle en fin d'exercice	21,7	22,7	1,5	1,6

Charge comptabilisée

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2007	2006	2007	2006
Coût total des services de l'année	1,7	1,7	0,2	0,1
Coût financier	0,9	0,9	0,1	0,0
Rendement attendu des actifs du régime	(0,2)	(0,3)	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels non comptabilisés	0,0	0,0	(0,2)	0,1
Charge (produit) comptable	2,4	2,3	0,0	0,3

La charge correspondante est comptabilisée dans les charges de personnel.

Couverture des engagements

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2007	2006	2007	2006
Couverture au début de l'exercice	5,1	6,5	0,0	0,0
Rendement attendu des fonds	0,2	0,3	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels	(0,2)	(0,3)	0,0	0,0
Versements effectués par les régimes	(1,0)	(1,3)	0,0	0,0
Couverture en fin d'exercice	4,1	5,1	0,0	0,0

(Millions d'Euros)	2007	2006	2005	2004
Dette actuarielle indemnités de fin de carrière	21,7	22,7	21,8	19,5
Juste valeur des actifs du régime	4,1	5,1	6,5	1,8
Ecart	17,6	17,6	15,4	17,7

Eléments différés

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2007	2006	2007	2006
Au début de l'exercice	0,8	0,9	0,0	0,0
Pertes (gains) sur actifs	0,2	0,3	0,0	0,0
Pertes (gains) sur dette actuarielle	(2,6)	(0,3)	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels en fin d'exercice	(1,6)	0,8	0,0	0,0

Réconciliation de la dette actuarielle et de la provision constatée

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2007	2006	2007	2006
Provision constatée	19,2	16,8	1,5	1,6
Ecart actuariel	(1,6)	0,8	0,0	0,0
Couverture des engagements	4,1	5,1	0,0	0,0
Dette actuarielle	21,7	22,7	1,5	1,6

Le montant des dépenses que le Groupe s'attend à payer en 2008 au titre des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail est de 0,5 millions d'euros.

12. RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS DERIVES

Risque de change

Le groupe APRR opère principalement dans les pays de la zone euro et principalement en France. Il supporte un risque de change limité sur les transactions qu'il effectue.

Le financement externe du Groupe est libellé exclusivement en euros.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est maîtrisé via la régularité des flux d'encaissement de trésorerie et de remboursement de la dette.

Le Groupe s'est engagé vis-à-vis de la CNA et des prêteurs du crédit syndiqué à respecter les deux ratios suivants :

- le ratio dette nette / Ebitda doit rester inférieur à 7,0
- le ratio Ebitda / charges financières nettes doit rester supérieur à 2,2

Au 31 décembre 2007, la valeur de ces deux ratios est respectivement de 5,7 et de 3,4.

Pour sa gestion courante, il dispose d'un crédit syndiqué de 1 800 millions d'euros à taux variable dont 955 millions d'euros ont été appelés en 2007.

Le Groupe a mis en place au cours de l'exercice un nouveau crédit de 500 M€, à taux variable, d'une durée de 7 ans, et un crédit BEI à taux fixe de 100 M€, d'une durée de 15 ans.

Il a également mis en place un programme EMTN d'un montant de 6 000 M€, dont le prospectus a été déposé auprès de la bourse du Luxembourg le 3 octobre.

Les placements de trésorerie et les opérations de couverture ne sont réalisés qu'avec des établissements financiers notoirement réputés.

Risque de taux

Le financement du Groupe est assuré essentiellement en taux fixe.

Le Groupe n'encourt pas de risque significatif sur ses charges d'intérêt lié à une hausse de taux.

(Millions d'Euros)	Valeur comptable 31/12/07	Juste valeur 31/12/07	Valeur comptable 31/12/06	Juste valeur 31/12/06
Actifs :				
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	71,8	71,8	130,5	130,5
Prêts	2,6	2,6	2,6	2,6
Swaps de taux d'intérêts	21,9	21,9	17,2	17,0
Autres actifs financiers	6,3	6,3	12,5	12,5
Clients et autres débiteurs	103,9	103,9	115,3	115,3
Autres actifs courants	89,9	89,9	60,2	60,2
Passifs :				
Emprunts à taux variable	2 203,8	2 294,8	1 429,8	1 517,4
Emprunts à taux fixe	4 467,3	4 829,2	4 892,7	5 436,5
Swaps de taux d'intérêt	43,5	43,5	24,9	24,9
Autres passifs financiers	206,0	206,0	220,0	220,0
Fournisseurs et autres créanciers	178,0	178,0	150,9	150,9
Autres passifs non courants	43,2	43,2	47,4	47,4
Autres passifs	141,3	141,3	138,8	138,8

La juste valeur des instruments dérivés ont été évalués sur la base de la valeur marked to market communiquées par les différentes contreparties.

Au 31 décembre 2007, le Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône dispose de plusieurs contrats dérivés :

- Deux swaps, (l'un contracté en 2004, au terme duquel la société reçoit un taux fixe sur nominal et paye un taux fixe sur nominal inflaté, l'autre contracté au cours du premier semestre 2005 pour le neutraliser), dont la somme des valeurs de marché est considérée nulle.
- Une structure de neuf contrats dérivés (dont 5 swaps receveurs de taux fixes et payeurs de taux variables bénéficiant de la qualification comptable de couverture de juste valeur, et 4 contrats optionnels visant à encadrer dans une certaine mesure l'exposition à une hausse de taux qui ont été traités en tant qu'instruments autonomes), mise en place au second semestre 2005, dans le cadre d'un programme de variabilisation portant sur un nominal de 450 millions d'emprunts adossés à concurrence de :
 - 208,4 millions d'euros à la ligne CNA 4,50% échéance 28 mars 2018,
 - 150 millions d'euros à la ligne CNA 5,25% 30 janvier 2017,
 - 91,6 millions d'euros à la ligne CNA 4,50% échéance 25 avril 2010.

Une analyse de sensibilité a été effectuée sur la base de la dette au 31 décembre 2007.

Une variation de 100 points de base des taux variables aurait une incidence de 19,8 millions d'euros sur le résultat financier, soit 13,0 millions sur le résultat net.

Risque lié à l'inflation

Les tarifs des péages sont revus annuellement sur la base d'une formule d'indexation basée sur l'inflation.

Pour couvrir le risque lié à une faible évolution de l'inflation, le groupe a mis en place deux swaps contractés au cours du 1^{er} semestre 2005 portant sur un nominal total de revenus de 150 millions d'euros (dont 90 M€ d'échéance avril 2018 pour société des Autoroutes Paris Rhin Rhône et 60 millions d'euros d'échéance avril 2012 pour AREA) aux termes des quels le Groupe échange des flux calculés par référence à la formule d'indexation des péages inscrite à son cahier des charges de concession appliquée à une inflation fixe proche de 2% s'agissant des flux reçus et à l'inflation réelle constatée s'agissant des flux payés annuellement.

Autres informations sur les instruments financiers dérivés

Concernant les instruments financiers dérivés, les swaps de revenus (2 contrats) et les swaps payeurs taux fixe – emprunteurs taux variable (5 contrats) ont été qualifiés respectivement en tant que couverture de flux de trésorerie et couverture de juste valeur.

La variation de juste valeur des swaps de revenus est comptabilisée directement en capitaux propres, pour un montant de – 6,9 millions d'euros en 2007 contre + 10,1 millions d'euros en 2006 (hors impôts différés). Aucune inefficacité n'a été constatée dans les comptes au titre de la couverture des flux de trésorerie.

La variation de juste valeur des swaps prêteurs taux fixe – emprunteurs taux variable est quant à elle comptabilisée dans le compte de résultat. Au titre de la couverture de juste valeur, le risque de taux couvert dans la dette a été réévalué pour un montant de – 5,5 millions d'euros en 2007 contre – 16,0 millions d'euros en 2006 (hors impôts différés). La couverture étant parfaite, les écritures comptables n'ont pas généré d'inefficacité dans les comptes.

Les autres instruments dérivés n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture et suivent en conséquence les règles comptables générales relatives aux instruments dérivés. La variation de juste valeur des autres instruments financiers dérivés est comptabilisée en compte de résultat, pour un montant de - 1,9 millions d'euros en 2007 contre - 2,6 millions d'euros en 2006.

Risque de crédit

(Millions d'Euros)	Année 2007
Créances en retard d'échéance compris entre 0 et 3 mois	1,7
Créances en retard d'échéance compris entre 3 et 6 mois	1,1
Créances en retard d'échéance de plus de 6 mois	11,1
Créances en retard d'échéances	13,8

Ces créances en retard font l'objet de provisions à hauteur d'environ 75 % de leur montant global.

Les créances en retard d'échéance à plus de 6 mois incluent à hauteur de 7,8 millions d'euros des créances détenues sur la société France Télécom, qui font l'objet d'un litige et qui ont été provisionnées à 100 %.

En dehors de celles mentionnées ci-dessus, les créances en retard sont réparties sur un nombre de clients très important, du fait de la nature de notre activité, et il n'est donc pas possible de porter une appréciation globale sur leur qualité financière.

Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe APRR. Les risques pris en charge sont de toute nature : risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté ainsi que sur une « Politique de gestion des risques » approuvée par la Direction Générale.

L'année 2007 a permis la mise en œuvre effective de la politique de gestion des risques décidée en 2006. En particulier, la cartographie des risques du Groupe a été mise à jour.

13. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Avances et acomptes reçus sur commandes	(2,2)	(2,4)
Dettes fiscales et sociales	(117,4)	(112,8)
Produits constatés d'avance	(8,4)	(8,5)
Autres dettes	(13,4)	(15,0)
Autres passifs courants	(141,3)	(138,8)
Produits constatés d'avance	(43,2)	(47,4)
Autres passifs non courants	(43,2)	(47,4)

14. CHIFFRE D'AFFAIRES

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Péages	1 752,6	1 623,6
Redevances des installations commerciales	31,6	28,6
Location des installations de télécommunication	11,2	11,8
Autres produits	7,1	6,1
Chiffre d'affaires	1 802,6	1 670,2

Les redevances des installations commerciales sont perçues auprès des tiers exploitant les installations commerciales situées sur les aires de service.

La location des installations de télécommunication correspond essentiellement aux locations de fibres optiques ou de pylônes à des opérateurs de télécommunication.

15. ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Energie	(11,0)	(11,3)
Fournitures	(9,3)	(11,3)
Pièces détachées	(6,0)	(4,9)
Entretien des infrastructures	(49,1)	(35,5)
Entretien courant	(17,2)	(17,5)
Autres charges externes	(69,7)	(72,7)
Achats et charges externes	(162,3)	(153,2)

16. CHARGES DE PERSONNEL

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Salaires et traitements	(113,4)	(119,4)
Charges sociales et engagements sociaux différés	(69,8)	(67,2)
Intéressement et abondement	(12,4)	(13,1)
Participation	(13,3)	(9,6)
Charges de personnel	(208,9)	(209,3)

Effectifs :	Année 2007	Année 2006
Cadres	526	544
Agents de maîtrise	1 727	1 652
Employés	1 784	1 963
Total effectif	4 036	4 159

17. IMPOTS ET TAXES

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Taxe d'aménagement du territoire	(134,7)	(131,1)
Taxe professionnelle	(45,3)	(53,0)
Redevance domaniale	(42,9)	(42,0)
Autres impôts et taxes	(5,9)	(5,6)
Impôts et taxes	(228,8)	(231,7)

18. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Amortissements	(345,5)	(329,2)
Autres dotations nettes aux provisions	3,3	1,5
Amortissements et provisions	(342,2)	(327,7)

19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Dotations nettes aux provisions actif circulant	0,5	(0,3)
Plus ou moins values de cession	2,0	0,4
Autres	1,3	(5,0)
Autres produits et charges d'exploitation	3,9	(4,9)
Autres produits et charges opérationnels	1,6	(3,0)

20. PRODUITS FINANCIERS

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Produits nets sur cession de VMP	7,0	19,6
Produits sur instruments dérivés liés à la dette	0,1	0,1
Autres produits financiers	2,4	2,1
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie	9,5	21,7

21. CHARGES FINANCIERES

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Intérêts et charges financières assimilées	(362,9)	(367,0)
Charges sur instruments financiers liés à la dette	(2,6)	(3,3)
Transfert de charges financières	12,7	10,6
Coût de l'endettement financier brut	(352,7)	(359,6)

Les commissions de non utilisation sur les lignes de crédit se sont élevées à 1,1 millions d'euros en 2007 contre 1,2 en 2006.

Les titres et créances de la filiale Park + ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 2,1 millions d'euros.

22. IMPOTS SUR LE RESULTAT

Charge d'impôt sur les résultats

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Charge d'impôt courant	(180,9)	(137,0)
Charge (produit) d'impôt différée	0,7	(2,6)
Charge d'impôt de l'exercice	(180,2)	(139,6)

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Résultat net de l'ensemble consolidé	340,9	263,3
Impôt sur les résultats	180,2	139,6
Résultat mis en équivalence	0,0	0,1
Résultat comptable avant impôt	521,1	403,0
Taux d'impôt applicable	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique calculée sur le résultat consolidé avant impôt et résultat mis en équivalence	179,4	138,7
Différences permanentes	0,7	(0,3)
Autres différences	0,1	1,2
Charge d'impôt comptabilisée	180,2	139,6

Ventilation des impôts différés

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Actifs résultant de		
Provisions pour retraite et assimilés	(8,3)	(5,8)
Provisions congés payés	(5,5)	(5,4)
Participation des salariés	(4,6)	(3,3)
Retournements de swaps	(8,6)	(10,4)
Autres	(2,0)	(1,5)
Actifs d'impôt différé	(29,0)	(26,4)
Passifs résultant de		
Charges immobilisées, nettes des amortissements	188,1	187,4
Amortissement de caducité sur immobilisations renouvelables	41,4	41,4
Autres	11,5	12,7
Passifs d'impôt différé	240,9	241,5
Impôt différé passif net	212,0	215,1

23. RESULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen d'actions a été calculé en tenant compte du nombre de jours écoulés depuis les dates des opérations ayant affecté le capital.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(En millions euros)	Année 2007	Année 2006
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat de base par action	340,9	263,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	113 038 156	113 038 156
Résultat par action en euros	3,02	2,33
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat dilué par action	340,9	263,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	113 038 156	113 038 156
Résultat dilué par action en euros	3,02	2,33

Il n'existe aucun instrument de dilution.

24. DIVIDENDE

La société a distribué en 2007 au titre de dividendes la somme de 4,74 euros par action, dont 3,48 € par action ont été prélevés sur le compte de primes d'émission.

Par ailleurs un acompte sur dividende de 1.03 € par action, à valoir sur le dividende qui sera distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, a été mis en paiement en décembre 2007.

25. ENGAGEMENTS

Engagements donnés

	31/12/2007	31/12/2006
Cautions diverses	133,7	133,7
Réintégration fiscale AREA	4,9	6,6
Travaux à engager (1% paysage)	0,2	1,2
Total	138,8	141,5

Engagements recus

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Cautions bancaires	86,1	68,4
Autres engagements	0,0	0,0
Total	86,1	68,4

Loyers à payer sur contrats de location simple

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Paiements futurs à un an	0,5	1,3
Paiements futurs entre 1 et 5 ans	0,2	1,5
Paiements futurs à plus de 5 ans		
Total paiements futurs	0,7	2,8

Loyers à recevoir sur contrats de location simple

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Encaissements futurs à un an	31,6	28,5
Encaissements futurs entre 1 et 5 ans	104,5	104,1
Encaissements futurs à plus de 5 ans	69,0	69,5
Total Encaissements futurs	205,1	202,1

26. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les parties liées du Groupe comprennent les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable (coentreprises et sociétés mises en équivalence), les actionnaires qui exercent un contrôle conjoint sur les coentreprises du Groupe, les actionnaires minoritaires qui exercent une influence notable sur les filiales du Groupe, les mandataires sociaux, dirigeants et administrateurs du Groupe, ainsi que les sociétés dans lesquelles ceux-ci exercent le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable, ou détiennent un droit de vote significatif.

Les transactions significatives enregistrées avec des parties liées sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Société	Nature	Type	Montant	dette (créance)
Groupe Eiffage	Prestations diverses	Produits	0,9	
	Travaux	Charges	9,3	
	Travaux	Investissements	116,2	9,5
Eiffarie	Mise à disposition de personnel	Charges	0,7	0,1
Axxès	Télépéage PL	Charges	0,7	(18,0)
	Avance de trésorerie	Créance		(1,0)
SIRA	Prestations radio Autoroute Info	Charges	2,1	
	Prestations diverses	Produits	0,4	(0,3)
Park +	Avance de trésorerie	Produits	0,2	(3,2)
Adelac	Prestations diverses	Produits	0,3	
	Travaux	Investissements	3,3	(0,1)

Les travaux conclus avec le groupe Eiffage le sont à des conditions de marché et après mise en concurrence.

27. INDICATEURS DE GESTION

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Marge brute d'autofinancement	688	593
EBITDA	1 208	1 068
EBITDA / chiffres d'affaires	67,0%	64,0%

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel avant amortissements et provisions.

28. EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture annuelle 31 décembre 2007.

IV. Rapport de gestion



APRR
Rapport de gestion pour l'exercice 2007

SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHÔNE

Société anonyme au capital de 33 911 446,80 euros | 016 250 029 RCS Dijon

Siège social : 36 rue du Docteur Schmitt | 21850 Saint-Apollinaire

Sommaire

I	ACTIVITÉS DU GROUPE	4
I.1	Trafic et tarifs	4
I.1.1	Trafic	4
I.1.2	Tarifs	4
I.2	Service et sécurité	5
I.2.1	Service	5
I.2.2	Sécurité et surveillance du réseau	6
I.3	Grands Travaux sur autoroutes en service (ICAS)	6
I.3.1	Nouveaux diffuseurs (9 millions €)	6
I.3.2	Aires de service (22 millions €)	7
I.3.3	Elargissements (164 millions €)	7
I.3.4	Chaussées hors renouvellements (14 millions €)	7
I.3.5	Ouvrages d'art, Tunnels (93 millions €)	7
I.4	Construction d'autoroutes nouvelles (24 millions €)	8
I.5	Développement des activités du Groupe	8
II	GOVERNANCE ET VIE SOCIALE	9
II.1	Conseil d'administration	9
II.2	Informations concernant les mandataires sociaux	10
II.2.1	Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux	10
II.2.2	Rémunérations et avantages en nature versés aux mandataires sociaux de la Société	13
II.2.3	Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et personnes liées	14
II.3	Règlement intérieur du Conseil d'administration et Comités spécialisés	14
II.4	Commission des Marchés	14
II.5	Modifications organisationnelles	14
II.5.1	La réorganisation des Directions du groupe	14
II.5.2	La réorganisation des Structures de la Direction de l'exploitation d'APRR	15
III	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	15
IV	POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE	15
IV.1	Gestion des effectifs	15
IV.2	Organisation du temps de travail	16
IV.3	Rémunération et égalité professionnelle	17
IV.3.1	Rémunération	17
IV.3.2	Plans d'épargne salariale	17
IV.3.3	Égalité professionnelle	17
IV.4	Dialogue social	17
IV.5	Formation	18
IV.6	Autres impacts sociaux liés à l'activité du Groupe	18
IV.6.1	Conditions d'hygiène et sécurité	18
IV.6.2	Emploi et insertion des travailleurs handicapés	18
IV.6.3	Œuvres sociales	19
V	MAITRISE DE L'IMPACT DES ACTIVITES DE LA SOCIETE SUR L'ENVIRONNEMENT	19
V.1	Consommation de ressources en eau, matières premières et énergie	19
V.1.1	Ressources en eau	19
V.1.2	Matières premières	19
V.1.3	Energies	19
V.2	Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique et aux milieux naturels	19
V.2.1	Rejets	19
V.2.2	Déchets	19
V.2.3	Faune	20
V.2.4	Gestion des espaces	20
V.2.5	Bruit	20
V.3	Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement	20
V.3.1	Observatoire A39	20
V.3.2	Evaluations spécifiques	20

V.4	Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité du Groupe aux dispositions législatives et réglementaires.....	20
V.5	Dépenses engagées pour prévenir les conséquences des activités du Groupe sur l'environnement	21
V.6	Politique du Groupe en matière de Développement Durable.....	21
V.7	Provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.....	21
V.8	Indemnité versée en 2007 en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement :.....	21
VI	FINANCES.....	22
VI.1	Comptes Consolidés	22
VI.1.1	Chiffre d'affaires	22
VI.1.2	EBITDA.....	22
VI.1.3	Résultat opérationnel courant	22
VI.1.4	Résultat opérationnel.....	22
VI.1.5	Résultat financier	22
VI.1.6	Résultat net.....	23
VI.1.7	Bilan consolidé	23
VI.2	Comptes sociaux.....	23
VI.2.1	Compte de résultat.....	23
VI.2.2	Tableau des résultats des 5 derniers exercices	24
VI.2.3	Charges non déductibles fiscalement (art. 39-4 du CGI).....	24
VII	INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT	24
VII.1	Répartition du capital de la société en capital et en droits de vote	24
VII.2	Délégations en matière d'augmentation de capital.....	25
VII.3	Actionnariat salarié	25
VIII	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	25
IX	EVENEMENTS IMPORTANTS EN COURS ET PERSPECTIVES D'AVENIR	26
IX.1	Projet d'avenant au contrat de concession de la société APRR.....	26
IX.2	Tunnel Maurice Lemaire	26
IX.3	Contrat d'Entreprise 2009 / 2013.....	27
IX.4	Perspectives d'avenir	27

I ACTIVITÉS DU GROUPE

I.1 Trafic et tarifs

I.1.1 Trafic

En 2007, l'évolution du trafic sur le réseau du groupe, mesuré en kilomètres parcourus payants, poursuit la reprise constatée au 2nd semestre 2006 avec une croissance tous véhicules de 2,8 % par rapport à 2006.

Le trafic poids lourds a progressé de 2,7 % et celui des véhicules légers de 2,8 %.

Après une saison estivale 2006 en demi-teinte, le trafic a été bon en juillet et août 2007.

De manière générale, on constate un léger tassement sur les derniers mois de 2007, masqué en partie par l'impact des grèves SNCF d'octobre et de novembre, probablement dû à la répercussion de l'augmentation des coûts de carburants sur les économies françaises et européennes.

En ce qui concerne la répartition du trafic, 2007 marque une reprise sur A6 nord et A5, après une année 2006 en baisse ; une évolution modérée sur A31 et A40/A42, et une plus forte croissance sur A6 sud, A36/A39 et surtout sur l'ensemble du réseau AREA (hors A41S) du fait de l'alternance des travaux tunnels (A43 en 2006/A40 en 2007).

La hausse du trafic se poursuit sur A71, grâce à la continuité de l'A75 à Millau et à l'interconnexion avec l'A89.

Enfin, la baisse du trajet moyen client se poursuit, constatée au travers d'une croissance des transactions toujours plus forte que celle des kilomètres parcourus : + 4,1 % entre 2007 et 2006.

I.1.2 Tarifs

Les tarifs des deux sociétés APRR et AREA sont encadrés par les contrats de concession et par les contrats d'entreprise quinquennaux. Leur évolution comprend une part indexée sur l'inflation et une part liée aux investissements destinés à améliorer le réseau.

Cette année les augmentations tarifaires ont donné lieu à des négociations avec l'Etat, prenant en compte à la fois les clauses tarifaires contractuelles sur la durée du contrat d'entreprise en cours, et l'impact de l'augmentation des tarifs sur l'évolution du pouvoir d'achat.

Elles ont été appliquées à la date contractuelle du 1^{er} octobre 2007.

Une campagne d'information des clients a accompagné ces changements de tarifs.

I.2 Service et sécurité

I.2.1 Service

Le Groupe concentre ses efforts sur l'information apportée aux clients et sur la fluidité du trafic.

Des campagnes d'information routière visant à informer le client sur les perturbations qu'il peut rencontrer sur son itinéraire, ont été lancées en 2007 (élargissements A31 et A46, travaux de rénovation des chaussées d'A43 et A49, rénovation des tunnels de St Germain et Chatillon sur A40,...).

Ces campagnes ont été réalisées sur différents supports : presse écrite, radio, affiches et panneaux, messages sur les PMV, documents distribués au client, et information en temps réel sur les sites internet.

Pour améliorer la fluidité du trafic, APPR poursuit le déploiement du télépéage VL avec un portefeuille de 508 000 badges Liber T à fin 2007, en croissance de + 23 %.

Le Groupe a bénéficié de la campagne nationale annuelle de promotion du télépéage conduite par l'ASFA, relayée en interne par de nombreuses actions locales pour stimuler les ventes.

Les actions de vente du groupe ont abouti à la commercialisation de 132 000 badges sur l'année, soit 12 % de plus qu'en 2006, grâce à la poursuite de l'abonnement « balade » lancé en 2006 ciblant une clientèle plus occasionnelle, grâce à la mise en place de formules d'abonnements spécifiques (Evolyon - premier abonnement groupe -, offres étudiants, offres spécifiques AREA ou APPR sur certains trajets, etc.), au développement de la vente sur internet, à la poursuite des actions de partenariat, et à la signature de nouveaux contrats « entreprises » (Eiffage, Henkel France, Cegelec, etc.).

Le télépéage poids lourds, relayé par les 4 émetteurs agréés, Axxès, Eurotoll, Total et DKV, est entré dans une phase active de déploiement pour représenter en moyenne sur l'année 2007 13,4 % des transactions PL totales, et près de 40 % des transactions PL sur le seul mois de décembre.

Parallèlement, le programme de mise en télé exploitation des gares à faible trafic d'APRR se poursuit, et a été mis en place chez AREA en 2007. Le Groupe compte 66 gares totalement ou partiellement télé exploitées à fin 2007, contre 37 fin 2006, et 12 fin 2005.

Pour APPR, ce programme s'élargit, notamment en télé-exploitation de nuit, à plusieurs gares de taille plus importante.

En juin 2007, suite à la réorganisation de la Direction de l'exploitation d'APRR, passant de 6 à 3 directions régionales, la certification qualité ISO 9000 version 2000 a été remise en chantier, pour les nouvelles entités opérationnelles.

En complément, et pour participer aux actions du groupe Eiffage dans le domaine du développement durable, les 3 directions régionales d'APRR (Paris, Rhin et Rhône) se sont engagées en 2007 dans une certification ISO 14001.

De son côté, AREA a lancé la certification ISO 9001 de ses activités d'exploitation.

Les résultats sont au rendez-vous, et le niveau de satisfaction des clients du groupe, mesuré à travers une enquête annuelle progresse avec un taux de satisfaction moyen de 7,8 contre 7,7 en 2006.

I.2.2 Sécurité et surveillance du réseau

La sécurité des clients est au cœur des préoccupations du Groupe, qui amplifie ses efforts dans ce domaine, en vue d'une amélioration continue.

Comme chaque année, des actions concrètes sont mises en œuvre, avec comme cible l'amélioration de la sécurité à court, moyen ou long terme :

Agir en temps réel sur les événements :

La couverture du réseau à travers la mise en place de caméras de vidéosurveillance et de webcams s'est poursuivie, complétée par le déploiement de la géo-localisation sur une partie des véhicules de service permettant une meilleure réactivité sur l'événement.

Agir sur le comportement des clients :

Des campagnes de sensibilisation destinées aux clients ont été mises en place en amont des périodes critiques de l'année (chassés croisés estivaux, conduite hivernale), ainsi que des actions plus orientées visant le comportement des clients, mais également une prise de conscience du public de la valeur ajoutée des sociétés d'autoroutes et de leurs équipes dans la sécurité routière (communication groupe multilingue sur le « partage de la route » destinée aux chauffeurs PL, campagne groupe avec l'ASFA sur la découverte des métiers de l'autoroute orientée sur la sécurité, opération « les pros de la route » axée sur la sécurité, ...).

Le comportement des clients est également influencé par les mesures générales contre la violence routière, et en 2007 de nouveaux radars automatiques ont été installés sur le réseau.

En 2007, 6 000 personnes auront été formées au Sécurodrome (dont 1 000 stages d'entreprises et 5 000 scolaires dans le cadre de l'attestation de sécurité routière).

Agir sur l'infrastructure et les équipements :

Les élargissements de chaussées réalisés en 2007 (A46, A36 et A31) contribueront à terme à l'amélioration de la gestion du trafic. Le Groupe investit également pour améliorer l'adhérence et le confort des chaussées sur son réseau, et pour développer l'information du client à travers la mise en place de nouveaux panneaux à message variable équipés de pictogrammes.

Les résultats sont tangibles avec un taux « tous accidents » de 261 accidents par milliard de kilomètres parcourus en baisse de 5 % entre 2006 et 2007. Mais surtout, cette amélioration concerne les accidents corporels dont le taux par milliard de kilomètres parcourus passe de 20,8 en 2006 à 19,1 en 2007.

Malgré ces bons résultats, on dénombre malheureusement 61 décès consécutifs à accidents en 2007 contre 53 en 2006 : des campagnes de sécurité routière sont en cours tant au niveau de l'ASFA que d'APRR pour lutter, entre autres, contre le risque d'endormissement et celui lié à l'alcool.

I.3 **Grands Travaux sur autoroutes en service (ICAS)**

343 M€ ont été investis sur 2007 en investissements complémentaires sur autoroutes en service (ICAS) contre 215 M€ en 2006. Les principales opérations sont présentées ci-dessous.

I.3.1 Nouveaux diffuseurs (9 millions €)

Le diffuseur de Montluel-La Boisse (A42) et le demi-diffuseur de Plessis-Picard (A5) ont été mis en service respectivement en mai et septembre 2007. La restructuration de la barrière de Villy le Peloux sur l'A41 N s'est poursuivie sous maîtrise d'ouvrage déléguée à ADELAC : ouverture de Cruseilles Est et d'Allonzier en mai, des sorties de la BPV en juillet et enfin des entrées en décembre.

Les études et procédures se sont poursuivies sur le projet de diffuseur associé à l'aire du Jura (A39), et sur le projet de diffuseur de Chaux (A41 nord), et doivent aboutir à des phases de travaux dès 2008.

Les études et procédures ont été engagées en 2007 sur les demi-diffuseurs de Mionnay (A46) et de Mauvernay (A48), cofinancés par les collectivités territoriales.

I.3.2 Aires de service (22 millions €)

Chez APRR 370 places de parking PL supplémentaires ont été achevées en 2007 notamment sur les aires d'A31 (Gevrey et Gye), d'A39 (aire du Poulet), A6 (Taponas, Dracé, Chien Blanc), et A42 (Montluel).

D'autres aires ont également fait l'objet de travaux, avec une livraison prévue en 2008. Le programme a été volontairement accéléré, au-delà des engagements du contrat d'entreprise, de manière à répondre aux demandes des transporteurs, et atteindre plus de 900 nouvelles places de parking PL en 5 ans, contre 800 prévues au contrat d'entreprise.

Chez AREA le programme de rénovation et d'extension d'aires avec création de places de parking PL s'est poursuivi en 2007 par l'achèvement des opérations de l'Arclusaz, l'Abis et l'Isle d'Abeau.

I.3.3 Elargissements (164 millions €)

Les travaux de mise à 2x3 voies d'A46 entre Genay et Les Echets ont été achevés en fin d'année 2007.

Les travaux d'élargissement se sont poursuivis sur A36 entre Belfort et Montbéliard, et ont démarré sur A31 entre Beaune et Langres, après obtention d'un arrêté d'utilité publique par les différentes préfectures concernées début 2007.

Un accord de principe de la DGR a été donné pour le passage à 2x3 voies entre Montbonnot et Crolles sur A41 sud.

I.3.4 Chaussées hors renouvellements (14 millions €)

Les travaux de réhabilitation des chaussées de l'A5 (démolition puis reconstruction de la chaussée) se sont poursuivis, et dureront encore plusieurs années.

Des travaux de rénovation de couche de roulement ont été réalisés tant sur le réseau APRR (linéaire de 365 km de voies hors élargissements) que sur celui d'AREA (linéaire de 135 km de voies).

I.3.5 Ouvrages d'art, Tunnels (93 millions €)

Les travaux de sécurisation du tunnel Maurice Lemaire se sont poursuivis avec l'achèvement en juin 2007 des travaux de génie civil dans le tunnel existant et des galeries de sécurité, des tranchées couvertes, et de la liaison « tunnel-galeries ». Si les délais restent tendus, la date de mise en service est toujours prévue pour le début du mois d'octobre 2008.

Parallèlement, les travaux de rénovation des tunnels de St-Germain et Chatillon sur l'A40 ont débuté en 2007 avec la remise à niveau des tubes sud, ayant entraîné un basculement de la circulation vers les tubes nord entre avril et octobre. Les travaux sont prévus dans les tubes nord en 2008.

Enfin, un programme de rénovation des buses métalliques sur les ouvrages d'art d'APRR a été lancé en 2007.

I.4 Construction d'autoroutes nouvelles (24 millions €)

2007 a vu la mise en service d'une nouvelle section de l'autoroute A51 (Coyneville-Col du Fau – 10 kilomètres) au mois de mars.

La construction par ADELAC, filiale d'AREA, de la section St Julien / Villy le Peloux de l'A 41 N s'est poursuivie conformément au planning avec notamment la percée du premier tube du Tunnel du Mont Sion le 10 juin et le démarrage du second tube en septembre après une journée portes ouvertes qui a connu un grand succès.

Les autres projets concernent :

- Le contournement de Mâcon par le sud (A 406) pour lequel le décret d'utilité publique a été promulgué en juillet 2007.
- Le dernier maillon du contournement est de Lyon (A 432 Les Echets – La Boisse) pour lequel une procédure de conception-réalisation pour le viaduc de la Côtère, avec concours d'architecture a été lancée.
- La création d'une bretelle autoroutière entre A 71 et Montluçon, par mise à 2x2 voies de la RN 144 sur 9.5 km et pour laquelle l'enquête d'utilité publique a été lancée.
- Le prolongement de l'antenne de Gannat vers Vichy (A 719 Gannat – Vichy, 14 kilomètres) pour laquelle l'Etat a approuvé les études d'avant projet sommaire en juin 2007.
- La liaison A89-A6 (6 km) et A6-A46 (4 km) pour laquelle l'Etat a lancé l'enquête d'utilité publique fin 2007.

I.5 Développement des activités du Groupe

Les événements suivants ont marqué l'activité en 2007 :

- En 2007 le Groupe APRR a été associé à la préparation des offres EIFFAGE pour de nouvelles concessions d'autoroutes en France (A88 et A 150) et au Portugal (IP4).
Le groupe a par ailleurs poursuivi ses prestations pour le Land Transport Authority de Singapour.
- Le Groupe a poursuivi les études du PSPL (parking poids lourds sécurisé) de La Galande sur A5b.

- En matière d'ingénierie, le Groupe a réalisé diverses prestations de maîtrise d'œuvre pour des Collectivités Territoriales et des Directions Régionales de l'Équipement, notamment des prestations d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Direction Régionale de Bourgogne dans le cadre du contrat des travaux de la liaison nord de l'agglomération dijonnaise.
- Le Groupe a cédé les droits d'utilisation des fréquences de boucle locale radio Wimax qu'il détenait pour 13 régions tout en conservant pour les besoins de son réseau autoroutier l'utilisation d'une partie du spectre des fréquences.
- Le Groupe a poursuivi une activité commerciale de télécommunications reposant sur la mise à disposition d'infrastructure passive (fibre optique non activée, locaux techniques, emplacements sur des pylônes pour diffusion par voie hertzienne) à des opérateurs de télécommunications. Il a, par ailleurs, apporté son concours à Eiffage Concessions dans les projets de réseau haut débit pour plusieurs appels d'offres de délégations de service public lancés par des départements ou structures intercommunales.

II GOUVERNANCE ET VIE SOCIALE

II.1 Conseil d'administration

Le rapport du président du Conseil d'administration sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le contrôle interne décrit dans sa partie 1 l'organisation de la Direction Générale de la Société et le fonctionnement du Conseil d'administration.

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'administration d'APRR est la suivante :

- Jean-François ROVERATO, Président du conseil d'administration, Président Directeur Général
- Bruno ANGLES, administrateur
- Gérard BAILLY, administrateur
- Elisabeth BORNE, administrateur
- Louis De BROISSIA, administrateur
- Robert GALLEY, administrateur
- David HARRISON, administrateur
- John HUGHES, administrateur
- Guy LACROIX, administrateur
- Ross Mc INNES, administrateur
- Max ROCHE, administrateur
- Daniel MILAN, administrateur représentant les salariés actionnaires
- Thierry VALLEMONT, administrateur représentant les salariés actionnaires

M. Ross Mc INNES a été coopté au poste de M. Phil WHITE à la date du 26 juin 2007.

Mme Elisabeth BORNE et M. John HUGHES ont été cooptés en remplacement de M. Fadi SELWAN et de M. Stephen ALLEN, démissionnaires, à la date du 5 décembre 2007.

M. Jean-François ROVERATO a été coopté en qualité d'administrateur au poste de Benoît HEITZ à la date du 7 janvier 2008 et nommé Président Directeur Général en remplacement de ce dernier le même jour. M. Benoît HEITZ avait lui-même été coopté au poste de M. Jean-François ROVERATO le 26 juin 2007 puis nommé Président Directeur Général de la Société.

M. Philippe NOURRY a été nommé Directeur Général Délégué, sur proposition de Jean-François ROVERATO, lors du Conseil d'Administration du 7 janvier 2008.

II.2 Informations concernant les mandataires sociaux

II.2.1 Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de la Société est la suivante :

Nom, prénom, âge, mandat exercé dans la Société	Date de première nomination ou entrée en fonction	Dates de début et de fin du mandat actuel	Principale activité exercée	Autres mandats en cours à la date du présent document	Mandats expirés au cours des 5 dernières années
Jean-François ROVERATO Président Directeur Général Administrateur 63 ans	Du 20.02.06 au 26.06.07 puis à partir du 07.01.08	2008	Président Directeur Général EIFFAGE	Président du Conseil d'administration d'AREA Président de Financière Eiffarie et Eiffarie	Représentant permanent d'EIFFAGE au conseil d'administration de Cofiroute
Bruno ANGLES Administrateur 43 ans	20.02.06	2006 - 2008	Senior Vice-Président de Macquarie European Infrastructure Funds	Administrateur de Macquarie Autoroutes de France, AREA, membre du conseil de surveillance de Saft Groupe S.A.	Directeur Général de VINCI Energies et administrateur de filiales
Gérard BAILLY Administrateur 68 ans	04.05.04	2004 - 2008	Sénateur	-	-
Louis de BROISSIA Administrateur 64 ans	04.05.04	2004 - 2008	Sénateur, Président du Conseil général de la Côte d'Or	Administrateur des sociétés France Télévisions SA et Société Professionnelle des Papiers de Presse Président de la SEM Alésia	-
Robert GALLEY Administrateur 87 ans	04.05.04	2004 - 2008	Ancien Ministre	-	-
David HARRISON Administrateur 37 ans	20.02.06	2006 - 2008	Directeur chez Macquarie Infrastructure Group et chef de région Europe	Mandats exercés en France : Président de Macquarie Autoroutes de France, Administrateur d'AREA	-

Nom, prénom, âge, mandat exercé dans la Société	Date de première nomination ou entrée en fonction	Dates de début et de fin du mandat actuel	Principale activité exercée	Autres mandats en cours à la date du présent document	Mandats expirés au cours des 5 dernières années
John HUGHES Administrateur 54 ans	05.12.07	2007-2008	Directeur Exécutif chez Macquarie - Président Directeur Général de Macquarie Infrastructure Group	Administrateur de Macquarie Autoroutes de France, AREA	
Guy LACROIX Administrateur 59 ans	20.02.06	2006 - 2008	Secrétaire Général EIFFAGE	Administrateur d'AREA Administrateur de la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau Membre du conseil de surveillance du FCPE EIFFAGE Représentant permanent d'EIFFAGE au conseil d'administration de la Société Nouvelle d'Exploitation de la Tour Eiffel A l'étranger : Administrateur de Norscut (Portugal)	Administrateur de FHYT
Daniel MILAN Administrateur 59 ans	19.05.05	2005 - 2008	Receveur-Péager au sein d'APRR	-	

Nom, prénom, âge, mandat exercé dans la Société	Date de première nomination ou entrée en fonction	Dates de début et de fin du mandat actuel	Principale activité exercée	Autres mandats en cours à la date du présent document	Mandats expirés au cours des 5 dernières années
Max ROCHE Administrateur 55 ans	20.02.06	2006 - 2008	Directeur Financier EIFFAGE	Représentant Permanent d'APRR au conseil d'administration d'AREA Gérant d'AGENOFIM. Omnium Général Laborde, SAM SOFRA Administrateur de la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau, Membre du Conseil d'administration de SAS : Verdun Participations 1, Verdun Participations 2 Membre du conseil de surveillance chez : FCPE EIFFAGE, PROBTP FINANCES A l'étranger : Administrateur de Norscut (Portugal), TP Ferro (Espagne), Soficom (Belgique), Forclum Soficom (Belgique)	Président Directeur Général de la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau
Elisabeth BORNE Administrateur 46 ans	05.12.07	2007 - 2008	Directrice des Concessions EIFFAGE	Présidente de Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau et VPI Administratrice d'AREA Présidente de Connectic 39 SAS, Alliance Connectic SAS, Heveil SAS, H'ennez SAS, Hanvol SAS Représentante permanente d'Eiffage au conseil d'administration de SMTPCA l'étranger : Administrateur de Norscut (Portugal) TP Ferro (Espagne)	
Thierry VALLEMONT Administrateur 47 ans	19.05.05	2005 - 2008	Responsable parc bâtiment à la direction de l'exploitation d'AREA	-	

Nom, prénom, âge, mandat exercé dans la Société	Date de première nomination ou entrée en fonction	Dates de début et de fin du mandat actuel	Principale activité exercée	Autres mandats en cours à la date du présent document	Mandats expirés au cours des 5 dernières années
Ross Mc INNES Administrateur 54 ans	26.06.07	2007 - 2008	Vice Chairman de Macquarie Capital Europe Ltd	Administrateur de Macquarie Autoroutes de France, Eiffarie, AREA Membre du Conseil de Surveillance de Générale de Santé SA Administrateur de Santé SA Membre du Comité d'audit et du Comité des Nominations et des rémunérations de Générale de Santé SA Représentant du Président de Santé Développement Europe Administrateur de la SNEF et de la Financière du Planier Administrateur de Faurecia Administrateur de Bienfaisance Holding	Président du Directoire de Générale de Santé SA Représentant permanent de Santé Sàrl au Conseil de Surveillance de Générale de Santé SA Directeur Général Finance de P.P.R. Censeur de P.P.R. Administrateur CFAO, Rexel Membre du Conseil de Surveillance de Gucci Group NV Directeur Général Adjoint de Thales Administrateur Thales Air Defence SA, Thales Systèmes Aéroportés SA, Thales International. Administrateur Adi Group Holding Py Ltd, Adi Group Pty Ltd, Adi Munitions Pty Ltd, Australian Defence Industries, Camelot Plc Administrateur d'Electro Banque
Philippe NOURRY Directeur Général Délégué 49 ans	07.01.2008	2008		Directeur Général d'AREA Gérant de SIRA Président Directeur Général de SGTBA Représentant permanent d'AREA, administrateur de Centaure Rhône Alpes	

II.2.2 Rémunérations et avantages en nature versés aux mandataires sociaux de la Société

II.2.2.1 Rémunération des mandataires sociaux

Aucune rémunération ou avantage quelconque n'ont été versés par la Société aux deux dirigeants mandataires sociaux successifs de la Société au titre de l'exercice écoulé.

En effet, en sa qualité de Président Directeur Général jusqu'au 26 juin 2007, M. Jean-François ROVERATO a été le seul dirigeant mandataire social de la Société et sa rémunération a été versée en 2007 par la société EIFFAGE (société contrôlant APRR au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce) en sa qualité de Président Directeur Général d'EIFFAGE jusqu'au 18 avril 2007, puis en qualité de Président du Conseil d'administration à partir de cette date.

Ce principe est strictement identique s'agissant de M. Benoît HEITZ, Président Directeur Général de la Société à partir du 26 juin 2007.

Les rémunérations de Messieurs HEITZ et ROVERATO font l'objet d'une publication dans le cadre du rapport annuel de la société EIFFAGE.

Messieurs HEITZ et ROVERATO n'ont pas bénéficié de prime d'arrivée ou de prime de départ ou encore d'engagements complémentaires de retraite spécifique au titre de leurs mandats au sein de la Société.

II-2.2.2 Jetons de présence

En 2007, aucun jeton de présence n'a été versé aux membres du Conseil d'administration de la Société et aux membres des comités.

II.2.3 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et personnes liées

Les mandataires sociaux de la Société ne se sont pas vu attribuer d'options de souscription ou d'acquisition d'actions de la Société.

A la connaissance de la Société, aucun mandataire social de la Société ne possède d'actions de la Société au 31 décembre 2007, en dehors de l'action de garantie détenue par les administrateurs assujettis à cette obligation conformément à l'article 11.2 des statuts de la Société.

II.3 Règlement intérieur du Conseil d'administration et Comités spécialisés

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration organise le fonctionnement de celui-ci. Il détermine les périmètres de responsabilité du Conseil d'Administration et de ses membres et le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration. Il fixe également le rôle et les règlements du Comité d'audit et du Comité de Sélection et des rémunérations et enfin, la charte de l'administrateur.

De plus amples informations à ce titre sont relatées dans le rapport sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne.

II.4 Commission des Marchés

Une Commission des marchés fonctionnant selon les conditions prévues par l'avenant au cahier des charges de concession de la Société se réunit mensuellement.

Elle a pour vocation de définir les règles internes pour la passation et l'exécution des marchés et d'émettre un avis relatif à l'attribution de marchés de travaux, de fournitures et de services dépassant certains seuils fixés par l'Etat.

II.5 Modifications organisationnelles

II.5.1 La réorganisation des Directions du groupe

Après consultation des Instances Représentatives du Personnel (CCE APPR et CE AREA) une organisation « Groupe » regroupant les Directions Centrales des 2 sociétés a été mise en place. La nouvelle organisation précisée après le Conseil d'Administration du 7 janvier 2008, conserve aux 2 sociétés leur spécificité sur le plan juridique et social. Elle place l'ensemble des Directions « Groupe » et les Directions de l'exploitation d'APRR et d'AREA sous la responsabilité directe du Directeur Général délégué d'APPR, Directeur Général d'AREA.

Une Direction centrale des achats et de la qualité a été créée et installée au 01/06/2007.

II.5.2 La réorganisation des Structures de la Direction de l'exploitation d'APRR

La Direction de l'exploitation d'APRR a mis en place une nouvelle organisation au 1^{er} juin 2007. 3 grandes régions au lieu de 6 rassemblent désormais les moyens de perception du péage, de la viabilité et de la sécurité du réseau. Au siège, à Saint Apollinaire, 2 Directions centrales, la Direction de la Clientèle et Direction Technique et Réseau, ont été rassemblées dans une nouvelle Direction, la Direction Technique et Clientèle (DTC).

III RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Groupe poursuit une politique active de veille technologique et d'innovation, lui permettant de rester à la pointe des évolutions et d'améliorer sa compétitivité dans ses divers métiers, tout en répondant aux attentes nouvelles des clients. L'investissement consacré à cette politique représente environ 0,5 % du chiffre d'affaires annuel.

Les principaux projets menés en 2007 dans ce cadre concernent notamment :

- L'amélioration de l'information aux usagers (déploiement de PMV avec pictogrammes, déploiement du WiFi sur aires).
- Le déploiement du système de prévision de temps de parcours (MAESTRO chez APRR, TPG chez AREA).
- La mise en œuvre d'enrobés basse température sur A41 nord dans le cadre d'une Charte Innovation signée par AREA avec le SETRA et EIFFAGE Travaux Publics et l'expérimentation de peintures à base de coquilles d'huître (OSTREA) sur l'A43.
- La gestion dynamique des vitesses dans le corridor A36 pendant les phases de travaux.
- La mise en place de systèmes de détection automatique d'incidents en tunnels.
- L'expérimentation de gestion dynamique de places parking PL.
- La géolocalisation des engins de viabilité hivernale, et des fourgons de patrouille.
- La mise en œuvre d'un contrôle d'accès biométrique dans les gares automatisées AREA.

Par ailleurs, la phase opérationnelle du projet MEDIA (interopérabilité du péage PL en Europe), lancée en 2006, se poursuit jusqu'en 2008.

Le groupe APRR a participé aux premiers trophées de l'innovation Eiffage, et a été primé pour la réalisation des Flèches Lumineuses de Rabattement (FLR) déportables, développées par AREA.

IV POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE

IV.1 Gestion des effectifs

Au 31 décembre 2007, le Groupe comptait 4 216 salariés sous contrat à durée indéterminée et 51 sous contrat à durée déterminée, représentant globalement un effectif moyen pondéré de 4 036 personnes (CDI et CDD) sur l'ensemble de l'année.

	CDI	CDD	Total
APRR	2 939,2	20,4	2 959,6
AREA	1 062,3	14,3	1 076,6
GROUPE	4 001,5	34,7	4 036,2

Note : Les effectifs moyens pondérés mesurent l'équivalence en temps plein de l'effectif en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée au cours d'une période donnée (pondération en fonction du taux d'emploi et du temps de présence au cours de la période).

En 2007, en effectif moyen pondéré, les cadres représentaient 13,0% des salariés, les agents de maîtrise 42,8 % et les ouvriers employés 44,2 %. Sur l'ensemble du Groupe 37,4 % des salariés sont affectés à des fonctions péage, vente-clientèle, 39,3 % à la viabilité et sécurité, 23,3 % des salariés en structure dans les activités fonctionnelles ou support.

Les effectifs moyens pondérés du Groupe sont en diminution constante depuis 2003. En 2007, ils ont diminué de l'équivalent de 135 personnes en effectif moyen pondéré en raison de la poursuite des efforts d'amélioration de la productivité et de la mise en place de l'automatisation au péage. Dans ce contexte de télé-exploitation du péage, le Groupe a poursuivi et intensifié les actions d'accompagnement en faveur des salariés notamment par des mesures de formation aux nouveaux emplois et de reconversion d'activité.

Au cours de l'année 2007, le Groupe a embauché 116 salariés sous contrat à durée indéterminée, dont 23 cadres, 34 agents de maîtrise et 59 ouvriers-employés.

Dans le même temps, 219 salariés ont quitté le Groupe en 2007, principalement pour des motifs de retraite et de démission. Les sociétés du Groupe ont continué à privilégier la promotion sociale.

Ainsi, 107 salariés ont-ils accédé à un emploi de qualification supérieure, 12 cadres et 95 agents de maîtrise.

Le Groupe APRR a recours à des intérimaires dans les filières péage et administration afin de pourvoir principalement des emplois saisonniers ou de remplacement. En 2007, les intérimaires représentaient en équivalent temps plein 272 salariés (dont 43 pour AREA).

Les heures supplémentaires sont principalement utilisées pour faire face aux interventions aléatoires sur le tracé liées aux intempéries, à la maintenance des équipements de sécurité et aux accidents sur le réseau. Le nombre d'heures supplémentaires payées s'est établi à 83 600 heures en 2007, en légère diminution par rapport à 2006.

IV.2 Organisation du temps de travail

En raison de son fonctionnement en continu 24 h/24 h, 7 j/7 j, pour répondre aux exigences de qualité de ses clients et afin de satisfaire ses obligations tant en perception du péage ou gestion de trafic et d'entretien du patrimoine, le Groupe s'appuie principalement sur les types d'organisation suivants :

- travail posté en 3x8, 2x8, cyclé de jour ou temps de travail annualisé pour les salariés du péage,
- en roulement du dimanche au samedi ou équipes décalées notamment pour les salariés travaillant à la viabilité,
- selon un horaire variable principalement dans les activités de la structure.

En 2007, le taux d'absentéisme du Groupe diminue légèrement : il est à 7,63 % contre 7,75 % en 2006. Il convient de préciser que ce taux global comprend notamment les absences pour congés sans solde, congés pour création d'entreprise et congés sabbatiques.

Le taux d'absentéisme maladie reste stable à 4,87 %.

IV.3 Rémunération et égalité professionnelle

IV.3.1 Rémunération

La rémunération moyenne du personnel en place a progressé de 3,40 %, dont 1,30 % sont liés à des augmentations individuelles et 2,10 % aux augmentations générales.

Dans le but de renforcer l'individualisation des salaires et en particulier la rémunération de la performance, les cadres dirigeants des sociétés APRR et AREA sont susceptibles de bénéficier d'un pourcentage de rémunération variable sur objectifs.

IV.3.2 Plans d'épargne salariale

La Sicavas Eiffage 2000 est le principal support de placement du Plan d'épargne du Groupe et des plans d'épargne respectifs des sociétés APRR et AREA. L'abondement versé par les sociétés du Groupe est exclusivement réservé à l'affectation de versements à destination de la Sicavas dans les conditions et limites prévues par les dispositions légales et réglementaires. Les sommes de la réserve de participation de l'exercice 2006 versée en 2007 ont été automatiquement affectées à la Sicavas Eiffage 2000.

Au titre de 2007, la réserve spéciale de participation s'élève à 13 330 846 €, en progression de 38,5 % par rapport à 2006. La masse consacrée à l'intéressement à répartir au titre de 2007 est de 12 874 160 €. Elle est en progression de 30,5 %.

Le montant annuel moyen de l'intéressement versé aux salariés du Groupe est de 2 880 € au titre de l'année 2007, le montant moyen de la participation est de 2 988 €.

IV.3.3 Égalité professionnelle

Les représentants du personnel des comités d'établissement pour APRR et du comité d'entreprise pour AREA ont été consultés sur les rapports égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'effectif du Groupe comprend 44,5 % de femmes. La population cadres représente 24 % et celle des maîtrises 41 %. Dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire, des procès-verbaux d'ouverture de négociations sur l'égalité salariale hommes/femmes ont été signés dans les 2 sociétés. Des groupes de travail ont été constitués afin de définir et préciser de nouveaux indicateurs du rapport sur la situation comparée entre les hommes et les femmes.

IV.4 Dialogue social

L'année 2007 a été marquée par le renouvellement des institutions représentatives du personnel au sein d'APRR. Un protocole d'accord préélectoral a été signé le 18 juin 2007, il définit les modalités d'organisation des élections des délégués du personnel, des membres des comités d'établissement et du comité central d'entreprise ainsi que la désignation des membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. La durée des mandats des représentants du personnel a été fixée à 3 ans. Suite à la mise en œuvre de l'évolution des structures de la direction de l'exploitation d'APRR, 4 comités d'établissement sont désormais mis en place contre 7 précédemment. Les élections ont eu lieu en octobre 2007.

Début 2007, sur AREA un accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences a été signé ainsi qu'un accord relatif à l'organisation de l'astreinte dans toutes les catégories socioprofessionnelles.

En mai 2007, des accords d'entreprise sur APRR et AREA relatifs à la négociation annuelle obligatoire ont été signés par l'ensemble des organisations syndicales.

En juin 2007, un accord d'entreprise APRR sur le droit syndical, la concertation sociale et les moyens de fonctionnement des instances représentatives du personnel a été signé. Cet accord rassemble en un seul texte les accords d'entreprise et les notes internes préexistants sur ces sujets. Il détermine notamment les moyens matériels et les heures de délégation mis à disposition des organisations syndicales et des différentes instances du personnel.

Pour AREA, après 18 mois de négociation, la Direction et les organisations syndicales ont trouvé un accord sur l'organisation du travail à temps partiel sans tour fixe au sein de la filière péage. Ce texte, signé en juillet 2007, favorise une meilleure productivité et comprend des garanties supplémentaires pour le personnel concerné.

Fin d'année 2007, ont été signés au sein des 2 sociétés du Groupe des accords d'entreprise relatifs à la Cessation Anticipée d'Activité de certains Travailleurs Salariés (CATS) suite à la conclusion d'un accord national de branche sur ce thème le 16 mars 2007. Cet accord d'entreprise reprend des dispositions prévues par le Code du travail autorisant la cessation anticipée d'activité de certains salariés qui ont connu au cours de leur vie professionnelle et pendant 15 ans au moins, des conditions de travail pénibles en raison d'un handicap ou du fait d'une activité de travail à la chaîne, d'un travail de nuit ou d'un travail continu ou semi-continu.

Enfin, un accord d'entreprise relatif au régime de prévoyance frais de santé d'APRR permettant de le mettre en conformité avec la nouvelle réglementation fiscale et sociale sur les contrats "responsables" a été signé en décembre 2007.

IV.5 Formation

Au cours de l'exercice 2007, près de 95 000 heures de formation ont été dispensées au profit des salariés du Groupe avec la volonté d'une part d'accroître les compétences « clefs » de la société, en matière de sécurité, d'exploitation autoroutière, de commercial et de management et d'autre part d'accompagner les salariés du péage à évoluer vers de nouveaux métiers.

Le Groupe a ainsi investi dans la formation 3,84 % de la masse salariale.

En 2007, près de 72 % des salariés ont reçu au moins une formation.

IV.6 Autres impacts sociaux liés a l'activité du Groupe

IV.6.1 Conditions d'hygiène et sécurité

La prévention des accidents de travail reste un objectif important pour le Groupe, ses efforts et actions dans ce domaine ont permis d'atteindre un taux de fréquence Groupe en forte diminution à 9,63. Ce taux de fréquence constitue une référence au sein de la profession, pour la première fois de son activité le taux de fréquence est passé sous la barre de 10. Le taux de gravité est également en nette diminution en 2007, il s'établit à 0,48 au lieu de 0,53 pour 2006. L'action conjointe des comités de prévention et des CHSCT a permis l'obtention de ces résultats exceptionnels.

IV.6.2 Emploi et insertion des travailleurs handicapés

90 travailleurs handicapés sont employés au sein du Groupe. Compte-tenu de la récente réforme légale relative à l'insertion des travailleurs handicapés, AREA a entamé fin 2006 une négociation avec les organisations syndicales sur ce thème, un groupe de travail a été constitué et poursuivra ses réflexions en 2008.

IV.6.3 Œuvres sociales

Les œuvres sociales sont gérées par les comités d'établissement au sein d'APRR et par le comité d'entreprise pour AREA. Chaque comité propose des aides diverses : participation à des séjours parascolaires, vacances pour les enfants, chèques vacances, locations de résidences de vacances, prise en charge d'une partie de la cotisation de la mutuelle (APRR).

Les contributions versées par les sociétés du Groupe en 2007 s'élèvent à 1,725 M€.

V MAITRISE DE L'IMPACT DES ACTIVITES DE LA SOCIETE SUR L'ENVIRONNEMENT

V.1 Consommation de ressources en eau, matières premières et énergie

V.1.1 Ressources en eau

En 2007, la consommation totale d'eau potable est estimée à près de 480 000 m³, soit une consommation rapportée au trafic équivalente à celle de l'année précédente.

V.1.2 Matières premières

Sur le réseau en service, le Groupe a utilisé près de 980 000 tonnes de matériaux pour les chaussées, la part de matériaux recyclés n'étant cette année que de 19 000 tonnes, soit 2 %.

V.1.3 Energies

La consommation totale d'énergie en 2007 s'établit à 135 170 000 kWh (électricité et énergie fossile), soit une consommation d'énergie rapportée au trafic équivalente à celle de 2006.

Des capteurs solaires ou des mini éoliennes alimentent certaines installations ; fin 2007, 1339 équipements produisent une énergie renouvelable, soit une augmentation du parc de 4 %.

V.2 Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique et aux milieux naturels

V.2.1 Rejets

Les périmètres éloignés des captages d'eau potable et plus globalement la ressource en eau sont protégés sur 98,2 % du linéaire autoroutier du Groupe fin 2007.

6 accidents avec déversement de matières dangereuses identifiées ont été constatés sur le réseau en service mais aucun n'a eu de conséquences en dehors de l'emprise autoroutière.

Par ailleurs, le Groupe poursuit sa politique de rationalisation de l'emploi des produits phytosanitaires, en répondant au mieux aux exigences réglementaires et de santé publique.

V.2.2 Déchets

100 % des centres et 73 % des aires (hors gares) du Groupe sont équipés de dispositifs de tri. Le taux global de valorisation des déchets produits par le Groupe atteint les 21 %.

V.2.3 Faune

114 ouvrages de franchissement spécifiquement construits pour la faune équipent l'ensemble du réseau. Par ailleurs, 97 ouvrages (routiers ou hydrauliques) non dédiés à la faune favorisent aussi la continuité des corridors biologiques.

V.2.4 Gestion des espaces

La mise en œuvre des outils de gestion des espaces naturels intègre les contraintes liées à la protection de l'eau et des milieux aquatiques ainsi qu'à la préservation de la biodiversité. La recherche de techniques alternatives à l'emploi de produits phytosanitaires se poursuit, en particulier dans la lutte contre l'ambrosie et les autres plantes invasives.

V.2.5 Bruit

111 points noirs bruits réglementaires ont été traités en 2007 soit plus du double de 2006.

V.3 Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement

V.3.1 Observatoire A39

L'étude de l'évaluation environnementale des mesures compensatoires adoptées lors de la réalisation de l'autoroute A39 a été réalisée et a donné lieu à une journée d'échanges en avril 2007 ainsi qu'à la publication d'un rapport en septembre 2007. Cette étude constitue une première référence en France.

V.3.2 Evaluations spécifiques

Les domaines sensibles de l'environnement font l'objet de mesures et d'évaluations régulièrement suivies: contrôle de la qualité sur divers cours d'eau, suivi de la qualité de l'air à Beaune, caractérisation des boues des bassins, en partenariat avec les structures compétentes. Les études d'actualisation du synoptique pour la protection contre les nuisances sonores ont été menées en Région Rhône-Alpes.

Le Bilan Carbone du Groupe a été initié au dernier trimestre 2007.

V.4 Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité du Groupe aux dispositions législatives et réglementaires

Dans les domaines de l'eau et du bruit, les données de terrain sont régulièrement mises à jour, afin de répertorier les zones protégées et les zones restant à protéger, pour programmer les travaux sur plusieurs années. La cartographie réglementaire du bruit a été réalisée sur l'ensemble du réseau. Le guide d'entretien spécialisé des ouvrages de gestion des eaux pluviales est à la disposition des exploitants d'APRR depuis cette année.

V.5 Dépenses engagées pour prévenir les conséquences des activités du Groupe sur l'environnement

La part consacrée à l'environnement stricto sensu est estimée à 12 % du coût de la construction d'une autoroute nouvelle.

Sur les autoroutes en service, le Groupe a investi 11 340 K€ en 2007 dans le domaine de l'environnement :

▪ protections acoustiques	850 k€
▪ protection des eaux	9 478 k€
▪ traitement des déchets	541 k€
▪ paysage	471 k€

Les dépenses d'exploitation pour la gestion des déchets se sont élevées à près de 11 644 k€.

V.6 Politique du Groupe en matière de Développement Durable

Le document « Développement durable - bilan 2006 » publié en 2007 donne une vision synthétique de la stratégie impulsée par la Direction de la Stratégie et du Développement, notamment dans le cadre du Comité Développement Durable du Groupe. Le plan d'actions Développement Durable et les indicateurs de performance sont les principaux outils de mobilisation et de suivi des déclinaisons concrètes de cette politique.

La convention des cadres de novembre 2007 a fait une large place aux thèmes du changement climatique, de la biodiversité, de l'eau et de l'énergie.

V.7 Provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Le Groupe APRR dispose de polices d'assurance Responsabilité Civile Environnement. En 2007, les garanties au titre des frais engagés pour procéder aux opérations visant à supprimer les menaces de dommages et à éviter toute aggravation sont respectivement de 4 M€ pour APRR et de 1,525 M€ pour AREA.

APRR bénéficie également d'une garantie de frais de dépollution des aires de captage d'eau.

Ces couvertures complètent le volet « pollution et atteinte accidentelle à l'environnement » des polices Responsabilité civile exploitation d'APRR et d'AREA.

V.8 Indemnité versée en 2007 en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement :

Le Groupe n'a versé aucune indemnité en 2007 en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

VI FINANCES

VI.1 Comptes Consolidés

VI.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit, pour l'année 2007, à 1 802,6 M€, contre 1 670,2 M€ en 2006, soit une progression de 7,9 %.

Cette évolution résulte en quasi totalité des recettes de péage (1 752,6 M€ en 2007 contre 1 623,6 M€ en 2006) qui progressent de 129,0 M€, soit une augmentation de 7,9 %, produit d'une augmentation du trafic de 2,8 % pour les VL et de 2,7 % pour les PL, et de l'effet des mesures tarifaires.

Les autres recettes évoluent comme suit :

- + 2,9 M€ (+ 10,3 %) pour les redevances des installations commerciales,
- - 0,5 M€ (- 4,5 %) pour les revenus télécom,
- + 1,0 M€ (+ 16,2 %) pour les autres produits.

VI.1.2 EBITDA

L'EBITDA s'établit à 1 208,1 M€ en 2007 contre 1 068,4 M€ en 2006, soit une progression de 139,8 M€ et 13,1 % par rapport à 2006. Il représente 67,0 % du chiffre d'affaires contre 64,0 % en 2006.

VI.1.3 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant augmente de 16,2 %, passant de 743,6 M€ en 2006 à 864,3 M€ en 2007.

Cette croissance résulte des effets conjugués de l'évolution du chiffre d'affaires et de la maîtrise des charges d'exploitation courantes.

Ces dernières s'élèvent à 938,3 M€, en augmentation de 1,3 % par rapport à 2006.

VI.1.4 Résultat opérationnel

Les autres produits et charges opérationnelles, qui enregistraient en 2006 les charges non récurrentes liées à fermeture des locaux de la rue de l'Université et au solde des charges liées à la privatisation, s'améliorent de 4,6 M€ et représentent un produit net de 1,6 M€ en 2007.

Le résultat opérationnel progresse de 16,9 %, passant de 740,6 M€ en 2006 à 866,0 M€ en 2007.

VI.1.5 Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 343,2 M€ contre 337,9 M€ en 2006.

VI.1.6 Résultat net

L'impôt sur les sociétés augmente de 40,6 M€ pour s'établir à 180,2 M€.

Le résultat net s'établit à 340,9 M€, en progression de 77,6 M€ et de 29,5 % par rapport à celui de 2006 (263,3 M€).

VI.1.7 Bilan consolidé

Les capitaux propres s'élèvent à 123,5 M€ au 31 décembre 2007 contre 439,6 M€ à fin 2006, compte tenu notamment du résultat de l'exercice (340,7 M€), du versement d'un dividende ordinaire de 435,2 M€ (dont 292,7 M€ distribués en 2006 au titre d'un acompte sur dividendes) et du solde de la prime d'émission (392,6 M€), ainsi que d'un acompte de 116,4 M€ versé en décembre 2007 sur le dividende de l'exercice considéré.

Le total des dettes financières s'élève à 6 920,6 M€ au 31 décembre 2007 contre 6 567,1 M€ à fin 2006.

Concernant les emprunts, deux nouveaux emprunts ont été émis auprès de la CNA au cours de l'exercice 2007, pour un montant de 24 M€, et 542 M€ ont été remboursés.

Le Groupe a mis en place au cours de l'exercice un nouveau crédit bancaire de 500 M€, d'une durée de 7 ans, et un crédit auprès de la BEI de 100 M€.

Il a également mis en place un programme EMTN d'un montant de 6 000 M€, dont le prospectus a été déposé auprès de la bourse du Luxembourg le 3 octobre.

Par ailleurs, la ligne de crédit syndiqué de 1 800 M€ était au 31 décembre 2007 utilisée à hauteur de 955 M€.

VI.2 **Comptes sociaux**

VI.2.1 Compte de résultat

Le résultat d'exploitation progresse de 94,3 M€, sous l'effet conjugué d'une forte progression du chiffre d'affaires (+ 98,4 M€) et d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation (+ 4,2 M€).

A l'inverse le résultat financier, qui avait été favorablement impacté en 2006 par un fort montant de dividendes en provenance d'AREA, se dégrade de 172,8 M€.

De ce fait, et malgré l'amélioration du résultat exceptionnel (+ 14,6 M€), le résultat net diminue de 102,6 M€, soit une baisse de 23,5 %.

Hors l'impact des dividendes, l'amélioration du résultat net par rapport à l'année 2006 aurait été de 69,0 M€, soit une progression de 43,7 %.

L'EBITDA s'améliore de 97,9 M€ et représente en 2007 900,4 M€, soit 65,7 % du chiffre d'affaires contre 63,1 % en 2006.

VI.2.2 Tableau des résultats des 5 derniers exercices

	2003	2004	2005	2006	2007
Capital en fin d'exercice (milliers d'€)					
Capital social	24 463	33 594	33 911	33 911	33 911
Nombre des actions ordinaires existantes	1 604 656	111 978 831	113 038 156	113 038 156	113 038 156
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice (milliers d'€)					
Chiffre d'affaires	1 112 329	1 136 259	1 188 890	1 272 500	1 370 925
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	327 809	392 822	505 320	820 648	761 749
Impôt sur les bénéfices	-8 274	-24 951	55 902	86 151	121 534
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	1 612	3 125	5 447	8 707
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	64 529	144 405	166 191	435 956	333 342
Résultat distribué	40 838	103 995	377 424	435 197	(1)
Résultats par action (en €)					
Résultat après impôts, participation mais avant dotations aux amortissements et provisions	209,44	3,73	3,98	6,45	5,59
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	40,21	1,29	1,47	3,86	2,95
Dividende attribué à chaque action	25,45	0,93	1,72	3,85	(1)
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	3 356	3 332	3 233	3 071	2 960
Montant de la masse salariale (y compris intéressement)	93 840	99 539	102 771	111 492	105 618
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (hors provisions IFC)	39 164	42 083	43 536	44 137	46 215

(1) montant à décider par l'assemblée générale, un acompte de 116 429 milliers d'euros a été versé en décembre 2007.

VI.2.3 Charges non déductibles fiscalement (art. 39-4 du CGI)

Elles s'élèvent à 151 585 € (impôt sur les sociétés correspondant 50 528 €).

VII **INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT**

VII.1 **Répartition du capital de la société en capital et en droits de vote**

A la date du présent rapport, le capital social de la Société s'élève à 33.911.446,80 euros, divisé en 113.038.156 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,30 euros chacune et est entièrement libéré.

Au 31 décembre 2007, à la connaissance de la Société, l'actionnariat de la Société se répartit de la manière suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions	% capital	Nombre de droits de vote	% droits de vote
EIFFARIE	92 101 144	81,48 %	92 101 144	81,48 %
CYPRESS HOLDING AB	11 859 008	10,49 %	11 859 008	10,49 %
Public	9 078 004	8,03 %	9 078 004	8,03 %
Total	113 038 156	100 %	113 038 156	100 %

VII.2 Délégations en matière d'augmentation de capital

Toutes les délégations de compétence précédemment accordées par l'Assemblée générale en matière d'augmentation de capital sont expirées.

Il n'existe aucun droit d'acquisition ou d'obligation attaché au capital émis mais non libéré, ni d'engagement d'augmentation de capital.

Il n'existe aucun titre donnant accès au capital de la Société autres que les actions ordinaires.

VII.3 Actionnariat salarié

Participation des salariés de la Société au capital social au 31 décembre 2007 : néant.

Les salariés de la société APRR bénéficient de la politique d'épargne salariale en vigueur au sein des sociétés du groupe EIFFAGE.

Programme de rachat d'actions : la Société n'a pas mis en place de programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2007.

VIII FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le groupe consolidé comptablement et intégré fiscalement, comprend la société mère APRR et sa filiale AREA (Autoroutes Rhône-Alpes) détenue à 99,82 % et consolidée par intégration globale.

Ces deux sociétés arrêtent leur exercice social au 31 décembre. Des comptes au 30 juin 2007 ont été établis pour chacune des sociétés consolidées.

Par ailleurs, la société ADELAC, détenue à 49,9 % par AREA, a été consolidée par mise en équivalence.

Ci-après, figure le tableau des filiales et participations de la société :

Liste des filiales et participations (montant en milliers d'euros)	Capital 2007	Autres Capitaux Propres	Quote part capital	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances non remb.	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires 2007	Résultat 2007
Filiale									
(plus de 50 % des titres)									
- AREA	82 900	88 746	99,82%	214 957	214 957	443 070	105 901	430 892	108 187
- SIRA	10	114	100,00%	11	11		419	3 645	128
- PARK +	300	(48)	60,00%	180	180	2 952		164	397
- CERA	8	76	100,00%	315	315			738	19
Participations									
- Autoroutes Trafic	NC	NC	24,00%	72	72			NC	NC
- Centaure Grand EST	450	548	35,55%	212	212			1 050	(57)
- Centaure Ile de France	900	287	49,00%	441	441			1 210	123
- ALTECH	40	431	33,50%	13	13			1 513	225
- AXXES	7 500	(4 205)	22,80%	1 710	1 710	798		135 167	(1 111)
- SC Autoroutes GIE		(708)						448	124
- DEVTEL	100	593	100,00%	100	100				1 223
- SEM ALESIA				20	20			NC	NC
Total				218 032	218 032	446 820	106 320		

APRR a cédé au cours de l'année 2007 sa participation de 50 % dans la société MAXTEL (société dédiée à l'exploitation de 13 licences régionales WIMAX) à ALTITUDE TELECOM, autre actionnaire à hauteur de 50 % du capital.

La fusion des deux sociétés exploitant les radios d'AREA (SOREALP) et d'APRR (SIRA) est intervenue avec effet au 1^{er} janvier 2007 par transmission universelle de patrimoine de SOREALP à SIRA.

IX EVENEMENTS IMPORTANTS EN COURS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

IX.1 Projet d'avenant au contrat de concession de la société APRR

Le douzième avenant à la convention de concession passée entre l'Etat et la société APRR suite à la privatisation a été approuvé par décret du 11 mai 2007 publié au J.O. du 12 mai 2007.

IX.2 Tunnel Maurice Lemaire

Le projet d'avenant à la convention de concession du Tunnel Maurice Lemaire prévoyant un allongement de la durée de concession et le versement de subventions publiques pour financer les travaux de sécurisation en cours a fait l'objet d'un avis négatif du Conseil d'Etat pour des raisons de procédure (modification trop importante du contrat de concession pour pouvoir être approuvé par un simple décret) et ce texte doit être approuvé par voie législative.

La convention relative à la part des collectivités territoriales pour le financement des travaux a été approuvée par l'Etat et la société APRR et est en cours de signature par les collectivités.

IX.3 Contrat d'Entreprise 2009 / 2013

La négociation avec l'Etat en vue de conclure un Contrat d'Entreprise sur la période 2009 / 2013 a débuté en fin d'année 2007 et se poursuivra en 2008.

IX.4 Perspectives d'avenir

Grâce à un chiffre d'affaires qui devrait continuer à progresser sous le double effet de l'augmentation du trafic et de l'augmentation des tarifs, et grâce à la poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement, les perspectives économiques du groupe APRR sont encourageantes.

Le Conseil d'administration

Jean-François ROVERATO – Président du Conseil d'administration

**V. Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes sociaux**

SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

Salustro Reydel

Membre de KPMG International
1 cours Valmy
92923 Paris la Défense cedex

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Aux Actionnaires

SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

36 rue du Dr Schmitt
21850 Saint Appolinaire

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société APRR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de

l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note 2.2 de l'annexe expose les modalités d'application des règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations du domaine concédé et à leur amortissement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 6 mai 2008

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Louis-Pierre Schneider

Thierry Charron

Benoît Lebrun

**VI. Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

SOCIETES DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

SALUSTRO REYDEL

Membre de KPMG International
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense cedex

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Aux Actionnaires

SOCIETES DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

36, rue du Docteur Schmitt
21850 SAINT APOLLINAIRE

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société APRR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Traitement des concessions :

Les notes incluses dans les paragraphes 2.1 et 2.3 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent le traitement comptable retenu par le Groupe pour l'activité de concessions. Nous nous sommes assuré que le traitement comptable retenu ne contrevient pas aux principes généraux du référentiel IFRS et que les notes aux comptes consolidés donnent une information appropriée à cet égard.

Instruments dérivés :

Les notes incluses dans les paragraphes 2.17 et 12 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les modalités de comptabilisation et de valorisation des instruments dérivés. Nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les solutions retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 17 mars 2008

Les commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles et Paris

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

SALUSTRO REYDEL
Membre de KPMG International

Louis-Pierre Schneider

Thierry Charron

Benoit Lebrun

VII. Rémunération des commissaires aux comptes

Déclaration au titre de l'article 222-8 du règlement général de l'Autorité des marchés Financiers

Honoraires versés aux commissaires aux comptes en 2007 et 2006

En euros	KPMG (ex SALUSTRO - REYDEL)				PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Audit								
. Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	127 875	142 540	88	92	127 875	125 000	61	59
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	61 380	60 000	29	29
. Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	17 000	12 250	12	8	17 000	23 000	8	11
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	2 500	2 500	1	1
					-	-	-	-
Sous-total	144 875	154 790	100	100	208 755	210 500	100	100
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	144 875	154 790	-	-	208 755	210 500	-	-